



Ouverture, ce samedi au siège du parti, du Forum international des jeunes parlementaires socialistes et sociaux-démocrates

C'est aujourd'hui samedi que débute les travaux du Forum international des jeunes parlementaires socialistes et sociaux-démocrates, placé sous le thème: « L'agenda progressiste des droits humains fondamentaux : l'accès à l'eau, la sécurité et les libertés ».

Cette rencontre, qui se poursuivra jusqu'au 9 septembre courant au siège central de l'USFP à Rabat, verra la participation de 20 parlementaires venus d'Afrique, d'Amérique du Sud et d'Europe. Elle constitue le premier événement s'inscrivant dans le programme fixé par le Forum international des jeunes parlementaires socialistes et sociaux-démocrates pour cette année. Plusieurs sujets d'actualité seront débattus lors de cette rencontre, notamment l'accès aux droits fondamentaux et la situation politique dans la région MENA, en Afrique et en Amérique du Sud, en plus de la préparation de la troisième édition du Forum, qui se tiendra à Marrakech en mai prochain.

Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH N°: 10308

Samedi/Dimanche 7-8 Septembre 2024

Rafles infantiles

*Opérations de routine qui tordent
le coup aux droits de l'enfant*



Page 3



Votez la rose

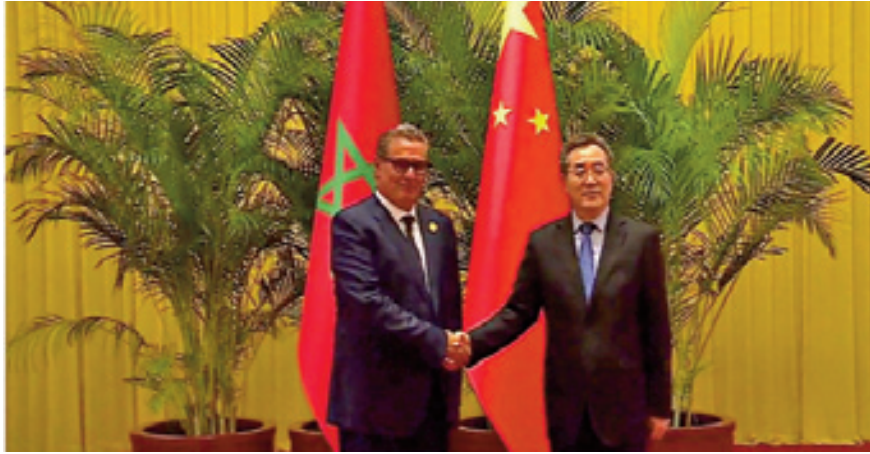


Walid Regragui : *Tester
de nouvelles choses*

Achraf Hakimi : *Les Olympiques
apporteront un plus à l'EN*

Page 22

Le chef du gouvernement s'entretient à Pékin avec le vice-Premier ministre chinois



Le chef du gouvernement, Aziz Akhannouch, s'est entretenu, jeudi à l'occasion de la tenue à Pékin du Sommet du Forum sur la coopération sino-africaine (FOCAC), avec le vice-Premier ministre chinois, Ding Xuexiang.

M. Akhannouch, qui représente Sa Majesté le Roi Mohammed VI à ce Sommet, était accompagné, lors de cette audience, par le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, le ministre délégué auprès du chef du gouvernement chargé de l'Investissement, de la Convergence et de l'Évaluation des politiques publiques, Mohcine Jazouli, l'ambassadeur directeur général de l'Agence marocaine de coopération internationale (AMCI), Mohamed Methqal, l'ambassadeur du Royaume à Pékin, Abdelkader El Ansari, ainsi

que par le président de la Confédération générale des entreprises du Maroc (CGEM), Chakib Alj.

Lors de ces entretiens, les deux parties se sont félicitées de l'excellence des relations unissant les deux pays dans divers domaines politique, économique, social, culturel et éducatif, conformément aux Hautes Instructions de Sa Majesté le Roi Mohammed VI et du Président chinois, M. Xi Jinping. Les deux hauts responsables se sont également félicités du soutien mutuel sur les questions fondamentales de leurs pays dans les foras régionaux et internationaux.

Le chef du gouvernement a relevé que la visite de Sa Majesté le Roi Mohammed VI en République populaire de Chine en mai 2016 a donné un coup d'accélérateur aux relations entre les deux pays, suite à la signature du partenariat stratégique bilatéral, émet-

tant le vœu de voir cette dynamique se consolider et se développer davantage dans l'avenir.

M. Akhannouch a également fait part de la volonté du Royaume de renforcer sa coopération fructueuse et stratégique avec la Chine, notamment dans le cadre du partenariat triangulaire et multidimensionnel entre le Maroc, la Chine et l'Afrique.

A cet égard, le chef du gouvernement a mis en avant les multiples initiatives lancées par Sa Majesté le Roi Mohammed VI pour l'Afrique, traduisant ainsi l'engagement du Maroc en faveur de la paix, de la stabilité, de l'intégration régionale et du développement durable dans le continent.

Il a notamment cité l'Initiative internationale pour faciliter l'accès des pays du Sahel à l'océan Atlantique, visant à offrir à cette région un accès plus direct et bénéfique à l'océan, ren-

forçant ainsi les échanges commerciaux et économiques, en plus du Processus des Etats africains atlantiques (PEAA), une initiative phare ayant pour objectif de faire de l'espace africain atlantique une zone de paix, de stabilité et de prospérité partagée.

Il s'agit aussi, a poursuivi le chef du gouvernement, du projet de gazoduc Nigeria-Maroc visant la création d'un corridor énergétique stratégique favorisant la coopération énergétique et stimulant la croissance économique dans la région.

Pour sa part, M. Ding, qui était accompagné de plusieurs hauts responsables chinois, a souligné le caractère "unique" des relations bilatérales, notamment depuis la visite de Sa Majesté le Roi en Chine en 2016.

La Chine est prête à œuvrer de concert avec le Maroc pour approfondir la coopération dans des secteurs tels que les infrastructures, le commerce, l'investissement, la culture, l'éducation et le tourisme, a relevé M. Ding, mettant l'accent sur l'importance d'ouvrir de nouvelles perspectives pour le partenariat stratégique bilatéral.

Cette audience a été suivie d'un déjeuner présidé par le vice-Premier ministre chinois et le chef du gouvernement, offert par le président du Conseil d'Etat chinois en l'honneur de la délégation marocaine prenant part au Sommet du FOCAC.

Les travaux du Sommet du Forum sur la coopération sino-africaine se sont ouverts, jeudi au Grand palais du peuple à Pékin, avec la participation du Président chinois Xi Jinping et des Chefs d'Etat et de gouvernement africains, dont le Maroc.

Lire également page 10

Ligue arabe

Le Conseil économique et social arabe adopte des projets de résolution présentés par le Maroc

Le Conseil économique et social arabe a adopté, jeudi lors de sa 114ème session au niveau ministériel tenue au Caire, des projets de résolution présentés par le Royaume du Maroc.

Lors de cette réunion, au cours de laquelle le Maroc était représenté par une délégation présidée par l'ambassadeur du Royaume en Egypte et représentant permanent auprès de la Ligue arabe, Mohamed Ait Ouali, le Conseil a adopté un projet de résolution sur la stratégie arabe pour l'apprentissage tout au long de la vie.

A cet égard, le Conseil a décidé de charger le Secrétariat général de la Ligue arabe de coordonner avec le Maroc, en tant qu'initiateur du projet de cette résolution, l'Organisation arabe pour l'éducation, la culture et la science (ALECSO), l'Organisation arabe du travail (OAT), l'Académie arabe pour la science, la technologie et le transport maritime (AASTMI) et l'Union des universités arabes (UUA), afin de préparer le projet de la stratégie arabe pour l'apprentissage tout au long de la vie en vue de sa communication aux Etats membres, en vue de sa pré-

sentation au Conseil économique et social lors de sa prochaine session.

Le Conseil a également adopté un projet de résolution sur l'expérience du Royaume dans le secteur postal, et a décidé d'exprimer ses remerciements au Maroc pour le plan d'action et son expérience avec l'indice intégré de développement postal de l'Union postale universelle en 2023. Dans ce cadre, le Secrétariat général de la Ligue arabe a appelé à la généralisation de cette expérience dans les pays arabes.

Aussi, il a appelé les pays arabes, le souhaitant, à bénéficier des formations organisées par Barid Al Maghrib en coordination avec l'Union postale universelle dans le domaine de la sécurité postale, des délits internationaux en matière de propriété intellectuelle et des marchandises dangereuses transportées par courrier.

Le dernier projet de résolution adopté par le Conseil porte sur le rôle du soutien social dans la réalisation de l'équité et de l'égalité des chances dans l'apprentissage. Dans ce cadre, le Conseil a décidé de transmettre la proposition au Conseil des ministres

arabes des Affaires sociales, en vue de l'examiner et de prendre une décision à cet égard, tout en présentant le sujet au Conseil économique et social lors de sa prochaine session. L'ordre du jour de cette session comprend le suivi de la mise en œuvre des décisions de la session précédente, les activités du Secrétariat général entre les 113e et 114e sessions du Conseil, le dossier économique et social du Conseil de la Ligue des Etats arabes lors du prochain Sommet en Irak, ainsi que plusieurs projets de développement tels que la Grande zone arabe de libre-échange (GAFTA) et l'Union douanière arabe.

Plusieurs sujets seront également discutés lors de cette réunion, notamment l'investissement au sein des pays arabes, l'expérience marocaine dans le secteur de la poste, l'initiative spatiale "MADAK", les mécanismes de soutien à l'économie palestinienne, ainsi que le discours arabe unifié pour la réunion annuelle conjointe du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale (BM).

La réunion examinera, en outre, les rap-

ports de l'Organisation arabe pour le développement agricole, la stratégie arabe pour l'apprentissage tout au long de la vie, le programme de la décennie arabe pour l'alphabétisation et l'éducation des adultes pour la période 2025-2034, l'initiative "Culture et avenir vert", la création de l'Agence arabe du médicament, ainsi que le rôle de l'appui social dans l'éducation, l'équité et l'égalité des chances.

Le Maroc est représenté à cette 114ème session par une délégation présidée par l'ambassadeur du Royaume en Egypte et représentant permanent auprès de la Ligue arabe, Mohamed Ait Ouali, et comprenant le directeur du patrimoine culturel au ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication, Mustapha Jlok, le directeur de l'éducation non formelle au ministère de l'Éducation nationale, du Préscolaire et des Sports, Hssain Oujour, le directeur chargé de l'appui social au même ministère, Abdeljalil Benzouina et le chef du département des relations avec le monde arabe et islamique au ministère de l'Économie et des Finances, Abdessamad El Hamraoui.

Rafles infantiles

Opérations de routine qui tordent le coup aux droits de l'enfant



Les mineurs non accompagnés seront-ils des persona non grata dans les rues de nos villes? En effet, plusieurs opérations d'arrestation ont été observées dans certaines villes du Maroc. Tel est le cas à Casablanca où les autorités locales ont procédé à des arrestations au niveau de la gare d'Ouled Ziane et ses environs. Tel est le cas également à Nador et à Fnideq où plusieurs mineurs ont été interceptés par des agents d'autorité. La ville de Rabat est aussi concernée. S'agit-il d'une opération en réponse aux derniers événements de Sebta, marqués par la tentative de centaines d'enfants d'entrer dans ce préside occupé par nage? Ou plutôt d'une opération routinière qui s'inscrit dans les prérogatives de préservation de l'ordre public?

Routine

Selon Omar Naji, militant associatif et défenseur des droits de l'Homme à Nador, «desdites opérations ne sont pas liées aux derniers événements de Sebta, mais elles s'inscrivent dans l'approche sécuritaire en vigueur depuis des années dans la région». D'après lui, «Nador connaît souvent ce genre d'opérations et d'une façon presque quotidienne».

Du côté de la ville de Casablanca, un agent d'autorité nous a confié sous le sceau de l'anonymat, qu'il s'agit d'une opération de routine effectuée d'un temps à l'autre. Selon lui, les enfants arrêtés passent par les services de police nationale pour identification avant d'être conduits vers des maisons de bienfaisance ou renvoyés chez eux. «Ça n'a rien à voir avec la question de la migration des mineurs. Cela fait partie de notre mission notamment dans cette zone de la gare routière marquée par la présence d'une forte population de mineurs non accompagnés», a-t-il affirmé.

Critique

Toutefois, certaines voix associatives critiquent la manière avec laquelle ses opérations se déroulent et remettent en cause certaines maltraitances.

«Souvent, ces enfants sont appréhendés, pris au dépourvu dans leur errance, sans égard pour leur âge et leur situation de vulnérabilité sociale. Ils sont souvent maltraités et parfois violents», nous a confié une source associative casablancaise sollicitant l'anonymat. Et d'ajouter : «Les autorités locales appréhendent ces enfants même lorsqu'ils sont en quête de leur panier alimentaire dans les centres ou foyers d'aide sociale, ce qui aggrave leur situation puisqu'ils ne font plus confiance à personne et disparaissent du paysage public. Et cela, par conséquent, complexifie notre travail d'assistance sociale».

Omar Naji observe, de son côté, que les autorités locales agissent sans respect des lois en vigueur et en procédant à des pratiques illégales comme l'éloignement desdits enfants. «Nous avons constaté que plusieurs mineurs arrêtés à Nador ont été éloignés vers Casablanca alors qu'il s'agit d'enfants natis de la région qui ont le droit de circuler librement dans cette zone et ailleurs».

Même constat de la part de cet autre militant associatif qui nous a affirmé que trois mineurs ayant l'habitude de venir chercher leur panier alimentaire auprès de son association ont été arrêtés à Casablanca et transférés vers Rabat. D'autres témoignages ont affirmé que les mineurs sont également éloignés vers des villes comme Béni Mellal ou Khouribga.

Défaillances

Des propos qui en disent long sur la situation juridique de ces enfants.

Selon la réplique au 2ème rapport périodique, présenté à la commission des droits des enfants par le gouvernement marocain sur la mise en œuvre de la convention des droits des enfants, «le droit pénal marocain considère que les sans-abri et les enfants de la rue sont des enfants en situation d'infraction à la loi qui devraient par conséquent être punis soit par leur incarcération soit en les confiant à des centres de protection des enfants, ce qui a pour effet d'aggraver leur situation».

Le rapport ajoute que «malgré les efforts consentis par des associations pour aider à lutter contre le phénomène des enfants de la rue et des sans-abri, cela reste très limité à certains quartiers de villes comme Casablanca ou Tanger. Ce qui oblige l'Etat à assumer ses responsabilités dans ce domaine en s'attaquant à toutes les causes de ce phénomène, notamment aux conditions sociales lamentables que vivent plus de cinq millions de Marocains se trouvant en dessous du seuil de la pauvreté; en construisant suffisamment de locaux pour accueillir ces enfants et en encourageant les organisations de la société civile à les encadrer».

Le document en question révèle, en outre, que «les conditions misérables dans lesquelles se trouvent les centres de protection de l'enfance n'encouragent pas les enfants qui y sont mis à s'y

installer. En effet, les espaces de ces centres, en nombre très réduit, sont lugubres et mal entretenus, et dénués des moindres conditions de salubrité. Ainsi, la dotation journalière pour la nourriture de chaque enfant, n'excédant pas un dollar, ne permet pas de leur apporter les calories nécessaires et la qualité alimentaire requise. Sans compter la médiocrité de la formation et de l'encadrement. Tout cela pousse bon nombre de ces enfants à fuir ces institutions. Par ailleurs, comme indiqué dans le rapport, le Maroc ne dispose que d'un seul centre pour accueillir les fillettes en situation d'infraction; ce centre connaît une telle affluence qu'il lui est impossible de remplir sa mission d'éducation et de réintégration de ces fillettes dans la société».

Hassan Bentaleb

Enfants en situation de rue

Parmi les enfants en situation difficile, ceux qui sont en situation de rue sont les plus vulnérables. Il n'y a pas de données permettant de les comptabiliser. Le RGPH 2014 avait estimé que 7.226 personnes étaient sans abri au Maroc, dont 12,3% d'enfants et de jeunes de moins de 19 ans (dont 5,6% de moins de 15 ans). A partir de ces données, on estime qu'environ 888 enfants sont en situation de rue, un chiffre peu fiable si l'on en croit les informations des organisations de la société civile, estimant leur nombre à 25.000 en 2015. Ce décalage s'explique en partie par le fait que la plupart des enfants vivant dans la rue ont encore un contact avec leur famille et rentrent chez eux plus ou moins régulièrement. La plupart sont des garçons, comme le soulignent les organisations de la société civile qui s'en occupent.

Malgré le manque de chiffres, la gravité de la situation ne fait aucun doute. On a observé une hausse du nombre des enfants dans cette situation dans les grandes villes comme Casablanca, Fès, Marrakech, Tanger ou Nador. La présence d'enfants dans les rues de Tanger et de Nador est principalement liée à leur mobilité potentielle, voire à leur désir de migrer vers l'Europe.

D'ailleurs, selon les informations recueillies auprès d'acteurs sur le terrain, cette situation concernerait des enfants de plus en plus jeunes. Ces enfants vivent sans protection et se heurtent à des difficultés pour subvenir à leurs besoins essentiels, comme la nourriture, les vêtements et l'hygiène. Ils sont exposés à toutes sortes de violence physique, sexuelle et psychologique, ainsi qu'à des pratiques nuisibles à leur bien-être telles que la consommation de stupéfiants.

Il y a également un grand nombre d'enfants étrangers non accompagnés, privés de milieu familial et vivant très souvent dans la rue, faute de structures d'accueil.

Source : «Situation des enfants au Maroc, analyse selon l'approche équité»

RGPH 2024

Ahmed Lahlimi Alami : La collecte des données dans la région de Casablanca-Settat se déroule dans de bonnes conditions



La collecte des données pour le Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) dans la région de Casablanca-Settat se déroule dans de bonnes conditions, grâce à l'engagement actif des enquêteurs et des citoyens, a affirmé, jeudi à Casablanca, le Haut-Commissaire au Plan, Ahmed Lahlimi Alami.

Intervenant lors d'une rencontre de communication organisée par le Haut-Commissariat au Plan (HCP) avec les élus et les autorités locales de la région, en présence du Wali de la région de Casablanca-Settat, Mohamed Mhida, M. Lahlimi a souligné que cette région, qui joue un rôle crucial dans le développement économique du Maroc, est la plus densément

peuplée avec une population estimée à 7,8 millions d'habitants, contre 6,8 millions en 2019, notant que la région contribue à 31% du produit intérieur brut (PIB).

Après avoir salué la dynamique marquant l'opération de recensement à travers le Royaume, le Haut-Commissaire a insisté sur le fait que le RGPH intervient à un moment crucial, fournissant au Maroc des données et des perspectives nécessaires pour se préparer à un nouveau départ à l'horizon 2030.

Le RGPH, a-t-il fait savoir, est la seule opération qui fournit des données détaillées à toutes les unités territoriales du Royaume, qu'il s'agisse du niveau régional, provincial ou local, ou encore des douars dans les zones rurales et des quartiers dans

les villes.

Et de poursuivre: "Cette opération permet également d'accéder à des indicateurs clés et de suivre leur évolution par rapport aux recensements précédents, tout en établissant de nouveaux indicateurs répondant principalement aux besoins statistiques, ainsi qu'aux exigences de développement et sectorielles".

Selon M. Lahlimi, le recensement actuel a mis en place une nouvelle méthodologie visant à fournir les données nécessaires pour répondre aux exigences du Nouveau Modèle de Développement et les Objectifs de Développement Durable (ODD), en couvrant autant de données utiles que possible et en garantissant leur disponibilité au niveau des unités territo-

riales de base.

Le RGPH 2024, a poursuivi le Haut-Commissaire, s'appuie sur deux questionnaires pour collecter les données auprès des ménages. Le premier qui est court comprend des questions liées aux structures démographiques et aux phénomènes rares comme la migration internationale, les disparités géographiques et la mortalité, alors que le second qui est détaillé concerne des questions sur de nouveaux sujets notamment la protection sociale, l'éducation, l'utilisation des technologies de l'information et de la communication et l'environnement, et elle est destinée à 20% des familles.

Concernant la protection des données individuelles, le Haut-Commissaire a rappelé que les lois et les valeurs encadrant le travail des institutions de recensement au Maroc comme dans le monde interdisent strictement à toute entité, quelle que soit son autorité, de consulter des informations ou des déclarations d'une personne ayant participé à une enquête de recensement.

Et de souligner que le recensement actuel se distingue par l'utilisation des technologies modernes pour protéger les données collectées, en respectant les exigences de sécurité et de confidentialité, notamment par l'utilisation de techniques de cryptage garantissant la sécurité des informations échangées entre les tablettes électroniques et le centre de données.

A rappeler que le Royaume réalise son 7ème RGPH du 1er au 30 septembre courant, en application des Hautes Instructions de Sa Majesté le Roi Mohammed VI et en conformité avec les recommandations de la Commission de statistique des Nations Unies, permettant de fournir une image réelle de la population et de l'habitat.

Pour réussir cette opération, le HCP a mobilisé d'importantes ressources humaines et techniques, avec 55.000 participants et 55.000 tablettes numériques, cofinancé par le ministère de l'Éducation Nationale, du Préscolaire et des Sports.

Les femmes, maillons forts de l'opération de recensement à Khénifra

L'opération de Recensement général de la population et de l'habitat (RGPH) se poursuit dans la province de Khénifra, dans d'excellentes conditions à la faveur d'un engagement sans faille des femmes, maillons forts de cette échéance nationale d'envergure.

Pièce maîtresse du RGPH, les femmes impliquées dans l'opération de collecte des données auprès des ménages, font montre d'un leadership inédit qui se traduit sur le terrain par leur interaction positive et fluide avec les citoyens.

Enquêtrices, contrôleuses et superviseuses, le personnel féminin du recensement se bat de jour comme de nuit pour mener à bon port cette importante échéance et honorer son engagement en plus d'être à la hauteur de ce rendez-vous décennal qui servira de base pour les futures politiques publiques et stratégies sectorielles et socio-économiques.

Preuve en est, Hafsa Benkhattab, étudiante à

Khénifra, et qui a fait le choix, par amour de sa patrie, de faire partie des enquêtrices du recensement.

Une fois sortie de chez elle, Hafsa, du haut de ses 22 ans, étudiante en master d'ingénierie logistique, se vêt de sa casquette d'inspectrice, animée d'un enthousiasme sans limite et armée d'une forte volonté.

Elle frappe à la bonne porte. Un premier "Maytaanite" +comment allez-vous" en amazighe, et place au fameux jeu des questions-réponses, qui semble bien plaire aux interviewés Zayani qui ont répondu le cœur ouvert avec grande spontanéité.

Après avoir achevé les étapes de la formation et la reconnaissance de son district, Hafsa s'est dite vouloir s'engager avec cœur dans sa mission qui lui permettra d'affiner ses connaissances pratiques en ce qui concerne la communication et la maîtrise des enjeux du développement.

Dans une déclaration à la MAP, Hafsa sou-

ligne qu'elle n'a pas hésité une seconde à remplir ce noble devoir national. Pour elle, il s'agit de faire bouger les lignes et de démontrer combien la femme marocaine peut contribuer efficacement à réussir les grands projets de la nation.

"L'ambiance est patriotique par excellence. Nous n'avons pas rencontré de problème au cours de notre mission. Les habitants de Khénifra nous ont bien accueilli et l'opération se déroule dans un climat de mobilisation globale et d'adhésion active de l'ensemble des composantes de la société", a-t-elle dit.

La femme marocaine est aux commandes de la société. Elle est active dans tous les domaines et elle fera ses preuves également dans cette opération, a-t-elle fait savoir.

En effet, l'opération de recensement enregistré dans la province de Khénifra un important taux d'avancement, notamment dans les zones montagneuses à la faveur d'un engagement im-

portant du personnel du recensement secondé par un important dispositif des agents et auxiliaires de l'autorité qui leur prêtent main-forte.

Quelque 3602 personnes sont mobilisées au niveau de la région Béni Mellal-Khénifra dont 2693 enquêteurs qui sillonnent 135 communes aux moyens de 524 véhicules.

Le RGPH 2024 qui s'appuiera sur un double questionnaire afin de collecter les données auprès des ménages est effectué via une application informatique.

Cette application a été développée par les cadres du HCP et installée sur des tablettes, comportant les limites des districts et itinéraires que les enquêteurs doivent suivre au moment du recensement, les questionnaires et les règles de cohérence et de validité des données collectées, facilitant ainsi l'exploitation des informations collectées sur place avant leur transfert, en temps réel, au centre de gestion des données.

Très fortes averses orageuses, grêle et rafales de vent sous orages en cette fin de semaine

De très fortes averses orageuses accompagnées de la grêle et de rafales de vent sous orages sont attendues, jusqu'à dimanche, dans plusieurs provinces du Royaume, a annoncé la Direction générale de la météorologie (DGM).

Ainsi, des averses orageuses très fortes (70-120 mm) sont prévues jusqu'à dimanche à 23H dans les provinces de Zagora, Tinghir, Errachidia, Ouarzazate et Tata, a précisé

la DGM dans un bulletin d'alerte de niveau de vigilance "rouge".

Le même phénomène avec un niveau de vigilance orange (30-70 mm) est attendu également jusqu'à dimanche à 23H dans les provinces d'Assa-Zag, Taroudant, Midelt, Es-Semara, Figuig, Azilal, Chtouka-Ait Baha, Tiznit, Guelmim, Sidi Ifni et Al Haouz.



Pleins feux à Errachidia sur le projet de "Charte des oasis durables"



Les grandes lignes du projet de "Charte des oasis durables" ont été au centre d'un atelier de concertation, dont les travaux ont démarré, jeudi à Errachidia. Organisé par l'Agence nationale pour le développement des zones oasiennes et de l'arganier (ANDZOA) et

l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), cet atelier de deux jours a pour objectif principal de se concerter et de communiquer sur un certain nombre de thèmes à travers le projet d'élaboration de la Charte des oasis durables, ainsi que la gestion des risques au niveau de ces écosystèmes vulnérables.

Rehaussé par la participation de la Directrice générale de l'ANDZOA, Latifa Yaacoubi, du président du Conseil régional de Drâa-Tafilalet, Hro Abro, du représentant de la FAO au Maroc, Jean Senahoun en sus d'élus, de représentants d'associations professionnelles et de la société civile, cet atelier s'inscrit dans le cadre de la première composante relative au dialogue du Projet OASIL qui vise la revitalisation des Agroécosystèmes Oasiens à travers une Approche intégrée, durable et paysagère dans la région du Drâa-Tafilalet.

Selon les organisateurs de cet atelier, le projet de "Charte oasis dura-

bles", entend obtenir un soutien unanime et durable en faveur de la protection et de la gestion durable, intégrée et paysagère des agroécosystèmes oasiens de manière participative et concertée.

Ce projet, ont-ils ajouté, compte élaborer une vision stratégique et un plan d'actions pratique et réaliste, permettant le renforcement de la résilience des oasis aux risques, notant que le développement des oasis est conditionné par la synergie et la fédération des efforts de plusieurs intervenants à divers niveaux de réflexion, de prise de décision et de pratiques quotidiennes.

L'atelier a pour objectif global de se concerter et d'échanger des idées avec l'ensemble des partenaires sur la Charte des oasis, sur la gestion des risques au niveau des oasis ainsi que de présenter les premiers résultats sur l'évaluation de l'empreinte carbone dans les sites pilotes et les deux filières phares palmiers-dattiers et l'arganier.

Latifa Yaacoubi : Le développement des zones oasiennes et de l'arganier vise la résilience des écosystèmes et l'amélioration du bien-être social

La stratégie de développement des zones oasiennes et de l'arganier à l'horizon 2030 vise la résilience des écosystèmes face au changement climatique, l'amélioration du bien-être social des populations en milieu rural et urbain et la diversification de l'économie locale et son orientation vers des secteurs à forte valeur ajoutée, a indiqué la Directrice générale de l'Agence nationale pour le développement des Zones oasiennes et de l'Arganier (ANDZOA), Latifa Yaacoubi.

Cette stratégie prometteuse a été supervisée et validée lors du dernier Conseil d'administration de l'Agence, tenu sous la présidence du ministre de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts, souligne Mme Yaacoubi.

Les oasis sont des trésors nationaux qui hébergent une riche biodiversité et contribuent à la lutte contre la désertification et de surcroît assurent une grande diversité des denrées agricoles, relève Mme Yaacoubi lors de cet atelier organisé par l'ANDZOA et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).

Depuis sa création en 2010, l'ANDZOA, conformément aux Hautes Instructions Royales, s'est engagée à développer et à protéger des écosystèmes aussi uniques que fragiles, menacés par les changements climatiques et les pressions anthropiques, enchaîne Mme Yaacoubi.

"D'importants progrès ont été réalisés mais ils n'auraient pas été

possibles sans l'engagement constant de nos partenaires nationaux et internationaux qu'ils soient départements ministériels, autorités locales, collectivités territoriales, organisations professionnelles et société civile", a fait observer la DG de l'ANDZOA.

Et d'ajouter que le partenariat de l'ANDZOA avec la FAO a pris une nouvelle dimension. "Nous explorons ensemble les meilleures approches pour garantir la pérennité de nos oasis. C'est précisément dans cette optique que s'inscrit le projet OASIL, dont l'objectif est de revitaliser les agroécosystèmes oasiens de la région Drâa-Tafilalet", explique Mme Yaacoubi.

Dans ce sens, elle a noté que cet atelier qui s'inscrit dans le cadre du projet OASIL, a pour objectif principal de favoriser la concertation sur notamment l'élaboration d'un projet de Charte des oasis durables qui vise à obtenir un soutien fort et durable pour la protection et la gestion intégrée, durable et paysagère des agroécosystèmes, tout en tenant compte des risques et des menaces, et en plaçant les aspirations des communautés locales en tête des priorités.

Par ailleurs, elle a rappelé que l'élection du Maroc à la présidence du Conseil international de coordination du Programme de l'UNESCO sur l'Homme et la biosphère (CIC-MAB), marque une étape importante dans l'engagement du Maroc, conformément aux Orientations éclairées de SM le Roi Mohammed VI, à la préservation de l'environnement, à la conservation du patrimoine et au développement durable.

Jean Senahoun : La Charte des oasis durables, un projet important pour la préservation des zones oasiennes

La Charte des oasis durables constitue un projet important en termes de préservation, de restauration et de valorisation des zones oasiennes, a indiqué jeudi à Errachidia, le représentant de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) au Maroc, Jean Senahoun.

Ce projet se veut un cadre de référence en faveur de la durabilité, l'inclusion sociale et la résilience des oasis, souligne M. Senahoun, à l'ouverture d'un atelier de concertation sous le thème « Oasis durables ».

La Charte des oasis durables entend générer, à travers des études approfondies, plusieurs données, connaissances et informations portant sur la gestion de l'eau dans les écosystèmes, a fait savoir le responsable, ajoutant que ce projet est d'une importance cruciale en termes de collaboration entre l'ANDZOA et la FAO.

Les zones oasiennes sont confrontées à des défis majeurs amplifiés par les changements climatiques, la désertification et la pression démographique, a-t-il mis en garde, soulignant la nécessité de la mobilisation, l'engagement et la collaboration de toutes les parties prenantes en vue d'assurer la durabilité des oasis.

M. Senahoun s'est dit "confiant" que les débats animés lors de cet atelier vont déboucher sur des idées et conclusions en faveur de la préservation et le développement des zones oasiennes.

10^{ème} session extraordinaire de la CMAE à Abidjan

L'Afrique peut servir de "terre" des solutions innovantes dans la lutte contre la désertification et la sécheresse



Loin d'être uniquement une simple « victime » de l'impact lourd des changements climatiques, l'Afrique peut servir aussi de « terre » des solutions innovantes et concertées dans la lutte contre la dégradation des terres, la désertification et la sécheresse, ont souligné, jeudi à Abidjan, les intervenants à l'ouverture de la 10^{ème} session extraordinaire de la Conférence ministérielle africaine sur l'environnement (CMAE).

Le continent recèle d'importantes potentialités en termes de ressources naturelles et offre, de ce fait, des opportunités énormes de développement, à même de permettre d'atteindre le progrès et la prospérité pour les communautés. Pourtant, il se trouve que l'Afrique est plus que jamais confrontée aux aléas climatiques et à des défis environnementaux majeurs, ont-ils ajouté, estimant qu'il est temps pour les pays africains d'agir, main dans la main, pour mener une action climatique collective et concertée.

« Il est temps pour l'Afrique de transformer ses ambitions en actions afin de faire face aux problématiques de la dégradation des terres, de la désertification, et de la sécheresse », ont-ils affirmé, relevant que la communauté internatio-

nale est appelée à être plus « attentive » aux attentes et aspirations des pays africains en la matière, et d'œuvrer pour la mobilisation des financements nécessaires pour arriver à cette fin.

Chiffres à l'appui, ils ont tenu à préciser qu'actuellement environ 65% des terres en Afrique sont dégradées, affectant plus de 400 millions de personnes, notant que selon la Plateforme intergouvernementale sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES), la dégradation des terres touche 3,2 milliards de personnes dans le monde, dont la plupart se trouvent dans les pays en développement.

« Chaque année, environ 4,4 millions d'hectares de terres productives sont perdus à cause de la désertification, réduisant la productivité agricole et causant la sous-alimentation pour environ 68,1 millions de personnes en Afrique », ont-ils déploré.

Et de poursuivre que la désertification entraîne la perte d'environ 27.000 espèces chaque année et coûte annuellement à l'économie mondiale, 10% de son PIB, notant que l'Afrique subsaharienne supporte 22% du coût global de la dégradation des terres.

De même, ont-ils enchaîné, plus de 23 mil-

lions de personnes dans la Corne de l'Afrique et 23,5 millions dans le Sahel font face à une grave insécurité alimentaire en raison de la sécheresse et de la dégradation des terres.

Face aux défis graves engendrés par la dégradation des terres, la désertification et la sécheresse en Afrique, la région doit intensifier ses efforts et ses ambitions pour combattre ces problèmes, ont-ils indiqué.

« L'action climatique peut et doit être la plus grande opportunité économique de ce siècle pour l'Afrique, afin d'élever le niveau de vie des populations, des communautés et des économies, après des siècles d'exploitation et de négligence », a souligné, à cette occasion, le secrétaire exécutif de l'ONU-Climat, Simon Stiell.

Il a ajouté que dans un monde interdépendant, si les crises climatiques et économiques sont liées à l'échelle mondiale, les solutions le sont aussi, estimant qu'il est temps d'inverser le scénario. « Des points de basculement climatiques potentiels aux changements exponentiels dans les affaires, l'investissement et la croissance. Des changements qui renforceront davantage le leadership des nations africaines en matière de climat et leur rôle essentiel dans les solutions climatiques mondiales, sur tous les fronts », a-t-il dit.

Après avoir rappelé les nouveaux engagements ambitieux sur lesquels toutes les nations se sont mises d'accord lors de la COP28, il a fait savoir que le vaste potentiel des nations africaines pour faire avancer les solutions climatiques est contrecarré par une épidémie de sous-investissement.

« Sur plus de 400 milliards de dollars dépensés pour les énergies propres l'année dernière, seuls 2,6 milliards sont allés aux pays africains », a-t-il précisé, faisant savoir que les investissements dans les énergies renouvelables en Afrique doivent être multipliés par cinq au moins, d'ici à 2030.

« L'action nationale et le financement national resteront essentiels. Mais ils ne suffiront pas à eux seuls », a-t-il dit, estimant qu'un soutien plus important est nécessaire, y compris un financement international plus important pour l'action climatique.

St de nombreux pays ont besoin d'aide, le

système des Nations unies fournit une large gamme de soutiens pratiques dont les Etats sont invités à en faire usage, a-t-il rappelé, avant de conclure qu'il est dans l'intérêt de toutes les nations que l'Afrique s'éleve, et que le continent dispose des moyens de prendre des mesures climatiques plus audacieuses.

Le ministre ivoirien du Développement durable, de l'Environnement et de la Transition écologique, Assahoré Konan Jacques, s'est réjoui, quant à lui, de voir son pays accueillir les travaux de cet événement majeur, relevant que les pays africains sont appelés plus que jamais à conjuguer leurs efforts collectifs, à promouvoir les partenariats régionaux, et à œuvrer en vue d'unir leur voix lors des prochaines échéances, afin de défendre les intérêts de l'Afrique et de consolider ainsi, sa lutte contre les effets climatiques et par là, garantir le développement durable escompté.

M. Osama Ibrahim Faqeha, vice-ministre saoudien de l'Environnement, s'est félicité, pour sa part, du choix de son pays pour abriter la 16^{ème} session de la Conférence des Parties de la Convention (COP16) à Riyad du 2 au 13 décembre prochain.

Cette rencontre veillera à mobiliser les gouvernements, les entreprises et les communautés du monde entier, afin d'accélérer les actions en faveur de la restauration des terres et du renforcement de la résilience à la sécheresse en tant que « pierre angulaire » de la sécurité alimentaire, hydrique et énergétique, a-t-il dit.

Il a, par ailleurs, déploré le fait que la dégradation des terres affecte la moitié de l'humanité et engendre des conséquences désastreuses sur le climat, la biodiversité et les moyens de subsistance, notant que si les tendances actuelles se poursuivent, il faudra restaurer 1,5 milliard d'hectares de terres d'ici à 2030.

Placé sous le thème « Renforcer les ambitions de l'Afrique pour réduire la dégradation des terres, la désertification et la sécheresse », la 10^{ème} session extraordinaire de la CMAE rassemble d'éminentes personnalités, dont des responsables gouvernementaux, des représentants d'organisations internationales, des experts issus de plusieurs pays dont le Maroc, ainsi que des acteurs de la société civile.

Participation du Maroc à la 8^{ème} réunion d'INTERPOL des chefs de police de la région MENA

Le Directeur général de la Sûreté nationale et de la surveillance du territoire, Abdellatif Hammouchi, a pris part, les 3 et 4 septembre, à la 8^{ème} réunion d'INTERPOL des chefs de police de la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (MENA), tenue au siège de l'Organisation internationale de police criminelle (OIPC) à Lyon.

M. Hammouchi a conduit la délégation marocaine participant aux travaux de cette importante réunion sécuritaire qui a rassemblé les responsables des services de sécurité et de police dans la région MENA, ainsi que ceux des Comores, Djibouti, Somalie, Soudan et Mauritanie, indique un communiqué de la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN).

Cette réunion a permis aux services de la sûreté nationale du Royaume de mettre en avant leur expérience en matière de lutte contre les nou-

velles formes de criminalité au niveau régional et d'examiner les défis sécuritaires émergents dans la région, y compris la lutte contre le crime organisé, les flux financiers issus du piratage informatique, les menaces d'enrôlement et de radicalisation en ligne, le financement par les crypto-monnaies, les risques d'attaques terroristes via des drones, ainsi que les menaces atypiques, ajoute la même source.

Ainsi, la délégation marocaine a présenté un exposé exhaustif sur le partage d'expériences et d'informations relatives à la lutte contre la cybercriminalité et ses formes émergentes, en particulier à la lumière des menaces grandissantes liées à l'utilisation abusive des nouvelles technologies à des fins criminelles ou terroristes.

La réunion a également été marquée par la présentation par INTERPOL de diverses solutions, applications informatiques et bases de don-

nées mettant en évidence la manière dont l'OIPC répond aux nouveaux risques et menaces, à travers le développement de la plate-forme biométrique d'INTERPOL, l'évaluation de la menace criminelle internationale et le Réseau d'analyse et de renseignement d'INTERPOL, outre les mécanismes de soutien et d'assistance qu'INTERPOL est à même d'apporter aux pays membres en matière de formation et de lutte contre les différentes formes de criminalité transnationale.

En marge de cette réunion, M. Hammouchi a eu un entretien avec le nouveau directeur de la Direction de la cybercriminalité d'INTERPOL, Neal Jetton, au cours duquel les deux responsables ont examiné les projets et les perspectives de coopération entre le Maroc et INTERPOL dans le domaine de la neutralisation et de la lutte contre les risques liés à l'utilisation des technologies dans des projets criminels et terroristes.

M. Hammouchi a aussi effectué une visite au Centre de commandement et de coordination d'INTERPOL, sis au siège du Secrétariat général de l'OIPC, précise la même source, soulignant qu'il s'est entretenu avec ses responsables au sujet des mécanismes de renforcement de la coopération en matière d'enquêtes transfrontalières et de poursuites internationales des personnes recherchées au niveau international.

Lors de cette réunion, la délégation marocaine a également eu des entretiens bilatéraux et multilatéraux avec des responsables d'INTERPOL et des services de sécurité et de police dans la région MENA portant sur les moyens de coordonner les efforts pour faire face aux défis et risques sécuritaires, selon une vision commune et collective en mesure de surveiller les ramifications régionale et internationale du crime organisé et du terrorisme, conclut le communiqué.

Portrait



Michel Barnier

Le négociateur du Brexit, chargé de démêler l'imbroglio français

Il a négocié avec succès les conditions du Brexit : désigné jeudi Premier ministre français, Michel Barnier, 73 ans, devra désormais user de toutes ses qualités diplomatiques pour diriger un gouvernement minoritaire et à la merci de motions de cen-

sure à l'Assemblée.

Applaudi à Bruxelles pour ses qualités de négociateur, au point que son nom avait circulé pour succéder à Jean-Claude Juncker en 2019 à la tête de la Commission européenne, ce membre du parti de droite Les Républicains (LR), originaire des Alpes françaises, s'est forgé une réputation de "pragmatique".

"C'est un homme d'Etat. Un homme de consensus et de négociation comme il l'a prouvé lors des négociations du Brexit, ce qui est indispensable dans la période que nous connaissons", affirme à l'AFP le député LR Vincent Jeanbrun, persuadé qu'il parviendra à rassembler "bien au-delà de son camp". L'Assemblée issue des législatives de juillet est fragmentée en trois blocs, la gauche, le centre droit et l'extrême droite.

La sénatrice LR Agnès Evren salue pour sa part une "méthode Barnier" qui "allie respect de son interlocuteur et solidité des convictions".

Des qualités qui ont certes séduit Emmanuel Macron, à la recherche d'une personnalité capable de déjouer une majorité de censure à l'As-

semblée, mais qui ont pour l'instant été plus applaudies à Bruxelles qu'en France, et même dans sa famille politique des Républicains.

Il représente "tout ce que les Français ne veulent pas. Il est stratosphérique, déconnecté et il continuera ou finira de tuer la droite", déplore un parlementaire LR auprès de l'AFP.

Il a d'ailleurs mordu la poussière en 2021 dès le premier tour des primaires de LR pour désigner le candidat de la droite à la présidentielle de 2022.

Longtemps positionné sur une ligne centriste du gaullisme, Michel Barnier avait alors amorcé un virage droitier inattendu, plaidant notamment pour un "moratoire" de 3 à 5 ans sur l'immigration, sans pour autant parvenir à convaincre les militants.

Vieux loup de la politique française, il entre en politique en 1973. Une longue carrière qui fait dire au député d'extrême droite Jean-Philippe Tanguy qu'il est "fossilisé de la vie politique".

Des décennies à arpenter les allées du pouvoir, à Paris

comme à Bruxelles, où cet homme à la haute stature et la chevelure blanchie s'est forgé la réputation d'écouter, argumenter et de chercher à convaincre.

"Derrière un air lisse se cache une personnalité torturée. C'est un inquiet et il a besoin d'être conseillé. Il tire sa force d'une équipe de collaborateurs en qui il a une totale confiance", explique un de ses proches.

Michel Barnier a siégé dans plusieurs gouvernements de droite en France dans les années 1990 et 2000, avec des portefeuilles variés (Affaires européennes, Environnement, Agriculture, Affaires étrangères, etc), a été commissaire européen à deux reprises, chargé des Politiques régionales et du cadre financier (1999-2004), puis responsable du Marché intérieur et des services (2009-2014).

Marié et père de trois enfants, il rappelle volontiers qu'il est un "montagnard", manière de marquer sa différence : ne pas faire partie du sérail parisien et ne pas sortir de la prestigieuse école de l'élite ENA mais, dans son cas, de l'Ecole supérieure de commerce de Paris.

A Bruxelles, dans son bureau, il montrait volontiers à ses visiteurs une photo où il pose aux côtés du triple champion olympique de ski Jean-Claude Killy, avec qui il a mené à bien l'organisation des Jeux olympiques d'hiver 1992 dans sa ville d'Albertville.

Une autre le montrait lors de la libération de la journaliste Florence Aubenas, otage en Irak, obtenue alors qu'il dirigeait le Quai d'Orsay.

Sa carrière européenne n'a pas toujours été couronnée de succès. Jean-Claude Juncker l'a battu en 2014 dans la course à la présidence de la Commission européenne lors du congrès du Parti populaire européen (PPE, droite).

Sa nomination comme négociateur du Brexit en 2016 lui a cependant permis de rebondir et peaufiner sa stature internationale.

"Nous aurions pu avoir bien pire que le pragmatique et expérimenté Barnier", avait commenté Syed Kamall, chef de la délégation du parti conservateur britannique au Parlement européen.

Des décennies à arpenter les allées du pouvoir, à Paris comme à Bruxelles, où cet homme à la haute stature et la chevelure blanchie s'est forgé la réputation d'écouter, argumenter et de chercher à convaincre

Par Abou Salma
abousalma10@gmail.com

Mots flechés

Jeux & Loisirs

GOTHA	MANQUE DE RETENUE	MÈCHE ORDINAIRE	TÊTE	GUS	TROMPE SHOOT	SOIF
RÉPARTI				SUPER REFUGE		
		SPARASSIN				
DESAVEU ROMAINS		NUDISTE EN VITESSE		BROME		NATURE MORTE
MATIÈRE COLORANTE ROUGE				AUTEUR INCONNU	PARTIE DU SEIN COUPÉS	
MÈRE D'APOLLON	GRECQUE	FORME D'AVOIR	ABBAYE			
			UN ALLEMAND		EN ARGENT	PORTES
BILLOT			ROULÉ	VOCIFÉRAI	LANDTAG	PRONOM ET ADVERBE
QUI PRÉCÉDENT						
AMATEUR PASSIONNÉ	ACIDE NUCLEIQUE	VIEILLE CITÉ		ANCIEN PEUPLE DU PEROU		
			COLÈRE EN VOGUE		EN CORSE	VISE!
EN MARCHÉ		VOYELLES		RÉPIT		
SÛREMENT PAS!				GROCHETS EN FORME DE "S"		

Solution mots flechés d'hier

VIENT À SOUS	DOMINE	VOCALET COMPAR	C	ANÉCHO	S'	EXERCICE PHYSIQUE	R	ACQUIT TOURNÉ	SAC EN PÉRIE	M	EXPROBÉ
TR	I	O	M	P	H	E	R	U	M		
EN VENTE	EN ADU	EN ADU	A	O	MOIS	I					
RENNE	M	C	R	R	B	EN					
IL A PAS DE ZUS	E	L	E	C	T	R	O	C	Û	T	E
BUTE	T	U	E	MURET							
TEUF TEUF	T	S	FEMME ANÉE	P	R	U	E	Ç			
DÉTRONNÉ	R	M	I	S	E	S	P	O			
DEVIEE	E	E	E	X	I	G	U				
PURE	I	E	R	M	I	UV					
PI	S	T	I	R	E	E					
ROBERT	T	E	T	O	N	N	A	P	R		
A CARRÉ NOU	R	T	E	N	T	E	E				

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benabla

Secrétaire général de la rédaction
Mohamed Bouarab

Rédaction
Hassan Bentaleb
Alain Bouabty
Mourad Tabet
Wakaa Mejloubi
Mehdi Ouassat
Rachid Meftah

Responsable des ressources humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzafer

Service technique
Khadja Sali (Responsable)
Myriam Rahane
Khadja Halali
Mariama Fark
Elkandoussi Elmandi

Révision
Abdeloumeïn Warrach

Secrétariat
Aasma Talbaa

Photographe
Ahmed Laraki

Correspondants
Ahmadou El Katab (Ladyoune)
Abdelali Khalfad (Essouira)

Collaborateurs
Choukib Salencin
Khali Benmouya

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir Abdelkader
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

E-mail:
liberation@libe.ma

Téléphone:
0522 61 94 04

Fax de la rédaction:
0522 62 09 72

Service annonces et publicité
E-mail:
www.libe.ma/annonces
Youssef El Gaba

Mouna El Youssef
Leubna Baghdad
Latifa Moush
Rkia Ait Dahman
Sihem Zaïher
Fedwa Choukri

44, Avenue des E.A.R
3^{ème} Etage - Casablanca
Tél: 0522 31 00 62
0522 62 32 32
0522 60 23 44
Fax: 0522 31 28 10

Imprimerie
Les Editions Maghébines

Distribution
SAFRESSE
Dossier de presse
130/64

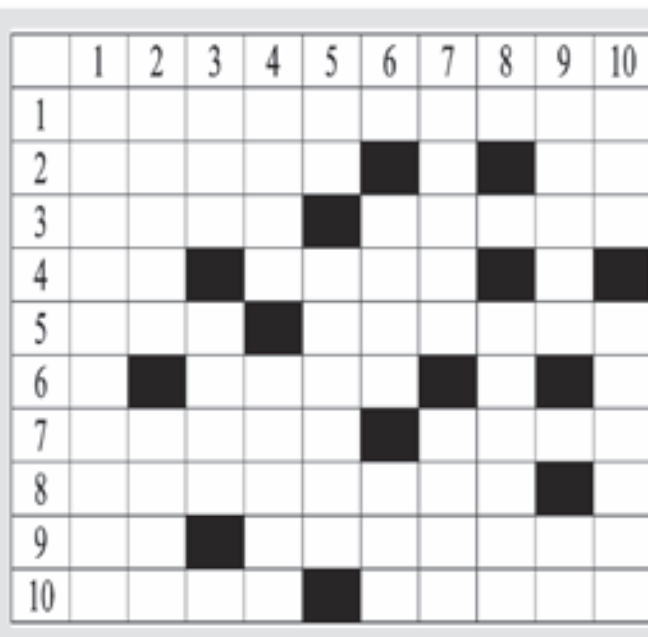
Site web:
www.libe.ma

Journal Libération

Libération Maroc

2017
www.ojd.ma

Mots croisés



HORIZONTALEMENT

- Vieux malgré
- Sans pattes - Choix
- Correspond - Traité de haut
- Cuivre - Robuste
- Eau d'Afrique - Constant
- Fait le postier
- Il se poursuit - Est donc censé combattre
- Demande humblement et avec insistance
- L'Union des voisins - Impudente
- Passé au vote - Région des Pyrénées (Grande ...)

VERTICALEMENT

- Soporifique
- Stupéfiant d'Asie - Combat singulier
- Catégorie grammaticale - Enlevée
- Poèmes lyriques - Milliers de pages
- Béryllium - Ville du Royaume
- Panorama - Négatif
- Fit cuir de peau - Attaché à un autre organe
- Couvre-chefs
- Son invention n'a pas cessé de tourner ! - Liant
- Assassine - Insigne

Solution mots croisés d'hier



Grilles de sudoku

Facile

5	2	3		1	9		8	
		1	9		5	3		
			6					
4	6		5		7		2	
2			3					1
	3	2		4		7	5	
			5					
		5	4		2	7		
8	6	1		3	2		9	

Difficile

	3			9		8		
			5					3
	9	4			8			1
		6	8					
2	8			1			3	4
					3	6		
7			1			3	5	
9					5			
	2	4					1	

Moyen

5			3		6	9	7	
				1	4		8	
				5		4		
8			7	6		2		
2			1		5			8
		3		2	9			5
		2		9				
	6		4	3				
4	5	6		8				3

Expert

	3	2	4			8	9	
4					6			
	9						2	
	1	9			7			
			1		4			
			6			9	1	
	2						8	
			3					1
	5	8			1	4	3	

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9.
Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

9	6	2	3	8	1	7	4	5
1	8	4	6	5	7	3	9	2
3	5	7	9	4	2	1	6	8
6	7	1	2	9	4	5	8	3
8	2	3	7	6	5	4	1	9
5	4	9	1	3	8	6	2	7
7	3	8	4	2	6	9	5	1
4	1	5	8	7	9	2	3	6
2	9	6	5	1	3	8	7	4

Difficile

6	5	9	1	2	4	8	7	3
2	8	1	7	5	3	6	9	4
4	7	3	9	8	6	5	1	2
5	4	7	2	9	1	3	6	8
3	9	2	5	6	8	1	4	7
8	1	6	3	4	7	9	2	5
1	2	4	6	3	5	7	8	9
7	3	8	4	1	9	2	5	6
9	6	5	8	7	2	4	3	1

Moyen

2	1	9	6	4	7	5	3	8
4	5	3	1	2	8	9	6	7
7	8	6	3	5	9	2	1	4
6	4	8	7	9	2	1	5	3
9	2	5	4	3	1	8	7	6
1	3	7	8	6	5	4	2	9
3	6	2	5	8	4	7	9	1
5	7	4	9	1	6	3	8	2
8	9	1	2	7	3	6	4	5

Expert

7	8	6	1	2	3	9	4	5
9	4	2	8	7	5	3	6	1
1	5	3	6	4	9	7	2	8
4	9	8	2	6	7	1	5	3
2	3	7	5	9	1	4	8	6
6	1	5	3	8	4	2	7	9
5	2	1	7	3	8	6	9	4
8	7	4	9	1	6	5	3	2
3	6	9	4	5	2	8	1	7

Economie

Investissement: L'offre du Maroc présentée au Sommet Chine-Afrique

Les atouts dont regorge le Maroc comme hub incontournable pour les investissements étrangers en Afrique ont été mis en avant lors du Sommet du Forum sur la coopération sino-africaine (FOCAC), tenu du 4 au 6 septembre à Pékin.

En effet, la Conférence des chefs d'entreprise chinois et africains, organisée dans le cadre de ce Sommet, a été une aubaine pour une forte délégation de la Confédération générale des entreprises du Maroc (CGEM) de donner un aperçu sur les mesures et les démarches entreprises par le Maroc pour offrir un environnement propice aux affaires et aux investissements.

Il s'agit aussi de mettre la lumière sur l'ouverture économique du Royaume, ses infrastructures aux meilleurs standards internationaux et son engagement en faveur du co-développement en Afrique dans le cadre des partenariats gagnant-gagnant.

Cette conférence, tenue en présence du Chef du gouvernement, Aziz Akhannouch, qui représente Sa Majesté le Roi Mohammed VI à ce Sommet, a été "très importante" pour les relations économiques entre le Maroc et la Chine, a souligné le ministre délégué auprès du Chef du gouvernement chargé de l'Investissement, de la Convergence et de l'Évaluation des politiques publiques, Mohcine Jazouli.

Pour pouvoir renforcer les relations économiques entre le Maroc et la Chine, plusieurs rencontres ont eu lieu avec un certain nombre d'opérateurs chinois "qui se dirigent vers des secteurs que nous cherchons à développer au Maroc, comme l'automobile, la mobilité électrique, l'énergie et le textile", a déclaré à la presse M. Jazouli.

Il a également relevé que l'importante délégation marocaine prenant part aux travaux de cet événement phare est à l'image des fortes relations existant entre le Maroc et la Chine, suite à la visite de Sa Majesté le Roi Mohammed VI en République populaire de Chine en mai 2016, couronnée par la signature du partenariat stratégique bilatéral.

Pour sa part, le président de la CGEM, Chakib Alj, a indiqué que la participation de la délégation d'hommes d'affaires marocains à cet événement vise à informer les entreprises chinoises souhaitant s'implanter au Maroc des énormes potentialités de l'économie marocaine.

"Le Maroc présente des atouts très importants, à savoir des accords de libre-échange avec plus de 60 pays, une main d'œuvre qualifiée, une proximité par rapport à l'Europe et à d'autres marchés à forte consommation, en plus de la stabilité sociale et économique", a fait remarquer M. Alj, ajoutant que tous ces facteurs font du Maroc "un pays très attractif" pour les investissements étrangers.

"La vision clairvoyante de Sa Majesté le Roi Mohammed VI nous a permis d'avoir une porte vers l'Afrique, où les entreprises marocaines ont beaucoup investi" dans plusieurs secteurs économiques clés.

La délégation marocaine à ce Sommet est composée également du ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourrita, de l'ambassadeur directeur général de l'Agence Marocaine de Coopération Internationale (AMCI), Mohamed Methqal, et de l'ambassadeur du Royaume à Pékin, Abdelkader El Ansari.

Le FOCAC, qui célèbre cette année son 24^{ème} anniversaire, constitue un partenariat de choix entre la Chine et le Continent africain, fondé sur les principes cardinaux de solidarité, de coopération et de respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale des États.

Créé en octobre 2000 à Pékin, le FOCAC est le plus ancien forum régional de Chine. Le mécanisme a pris de l'importance en 2006, lorsque Pékin a annoncé la création d'un fonds de développement Chine-Afrique de 5 milliards de dollars.

Des perspectives prometteuses de coopération entre le Maroc et la Chine

Voitures électriques sino-marocaines



Le secteur des voitures électriques Laugure de perspectives prometteuses de coopération entre le Maroc et la Chine, a affirmé l'ambassadeur du Royaume à Pékin, Abdelkader El Ansari.

Dans un entretien accordé à l'Agence de presse chinoise - Xinhua, à l'occasion du Sommet du Forum sur la coopération sino-africaine (FOCAC), M. El Ansari a souligné que le Maroc vise à consolider sa position en tant que hub régional et international de fabrication des voitures électriques, à travers la coopération avec des sociétés chinoises pionnières en la matière.

Il a, à cet égard, indiqué que le Maroc dispose de matières premières et de compétences, ainsi que d'atouts nécessaires pour drainer davantage d'investissements étrangers dans l'industrie automobile électrique, notant que des conventions ont été signées récemment entre des sociétés marocaines et chinoises pour la fabrication de batteries, qui représentent la pierre angulaire de l'industrie des véhicules électriques.

Le Royaume offre un climat d'investissement attractif, à la faveur de son infrastructure moderne et des avantages fiscaux et douaniers, a-t-il poursuivi.

Les relations sino-marocaines connaissent un développement significatif à tous les niveaux, notamment dans les domaines de coopération économique et d'échange culturel, a fait observer M. El Ansari, relevant que le partenariat stratégique entre les deux pays, renforcé par la signature de la convention de partenariat stratégique en 2016, ambitionne de réaliser un développement global au service des deux pays.

S'agissant de l'initiative "la Cein-

ture et la Route", il a relevé que le Maroc, qui jouit d'une position géostratégique privilégiée en tant que porte sur l'Afrique, pont vers l'Europe et voie d'accès au continent américain, a été parmi les premiers pays à signer un mémorandum d'entente à ce sujet.

Le Royaume aspire à réaliser un nombre important de projets dans le cadre de cette initiative, notamment dans les secteurs agricole et industriel, en phase avec les programmes locaux de développement et destinés à raffermir les relations commerciales et économiques entre la Chine et les pays africains, a-t-il soutenu.

M. El Ansari a, dans ce sens, expliqué que les projets conjoints entre les deux pays faciliteront la circulation des biens et des personnes, et le transfert de la technologie, de manière à consolider le développement économique au Maroc et dans d'autres pays africains.

Pour ce qui est du FOCAC, l'ambassadeur a estimé que cet espace a pour objectif de renforcer la coopération dans les domaines de développement économique et social, de la paix et de la sécurité, notant que des visions et des stratégies sont mises en place afin de consolider la stabilité et favoriser un développement durable dans le continent africain.

D'autre part, M. El Ansari a souligné que les préparatifs engagés par le Maroc dans la perspective d'abriter la Coupe du Monde 2030, avec l'Espagne et le Portugal, constituent une occasion idoine pour développer davantage l'infrastructure, ajoutant que le gouvernement marocain vise à impliquer les sociétés chinoises dans la réalisation d'un nombre de projets liés à cet événement sportif.

L'ambassadeur a également exprimé son souhait de voir les sociétés

chinoises contribuer à la réalisation de projets relatifs au logement, à l'énergie et au transport, en vue de renforcer les capacités du Maroc à organiser d'un tel événement international d'envergure sous les meilleurs auspices et générer des retombées économiques et sociales positives et concrètes.

Quant à l'échange culturel, l'ambassadeur a affirmé que les liens dans ce domaine consolident la compréhension mutuelle et confortent les relations ancestrales entre les deux pays, relevant que les périodes d'Ibn Battouta en Chine dans le 14^{ème} siècle et le thé marocain connu mondialement et importé de Chine, en sont une preuve, étant donné que le Royaume est le premier importateur du thé vert chinois.

Le diplomate marocain a rappelé que le Royaume a été parmi les premiers pays africains à établir des relations diplomatiques avec les Chine depuis les années 1950, lesquelles se sont développées notamment au cours des dernières années, soulignant la forte croissance du nombre de touristes chinois suite à l'exemption de visa appliquée en 2016.

Par ailleurs, il a mis en avant l'engagement des jeunes marocains pour l'apprentissage de la langue chinoise, grâce au développement des relations économiques et à l'intérêt porté par ces jeunes au travail dans le secteur touristique en raison de la croissance prévue du tourisme chinois au Maroc, outre la volonté des jeunes chinois d'apprendre la langue arabe.

Le nombre d'étudiants marocains en Chine est en constante hausse, en particulier dans les secteurs techniques et technologiques, ce qui renforce la coopération bilatérale dans le domaine de l'éducation et de la recherche scientifique, a-t-il dit.

Déficit de liquidité bancaire

Le déficit de liquidité bancaire moyen s'est allégé de 5,19% à 143 milliards de dirhams (MMDH) durant la période du 29 août au 04 septembre, selon BMCE Capital Global Research (BKGR).

Ce déficit intervient au moment où les avances 7 jours de la Banque Centrale ont augmenté à 65 MMDH, indique BKGR dans sa récente note "Fixed Income Weekly". De leur côté, les placements du Trésor ressortent en baisse avec un encours quotidien maxi-

mal de 10,3 MMDH, enregistré le 4 septembre 2024 contre un encours quotidien maximal de 17 MMDH lors de la période précédente.

Dans ces conditions, le taux moyen pondéré s'est situé à 2,75%, tandis que le MONIA (Moroccan Overnight Index Average: indice monétaire de référence au jour le jour, calculé sur la base des transactions de pensions livrées ayant comme collatéral les bons du Trésor) s'est élevé à 2,7%.

SRM, principal actionnaire de Lydec

La société régionale multiservices (SRM) de Casablanca-Settat est devenue, mercredi, le principal actionnaire de Lydec (Lyonnaise des Eaux de Casablanca).

"La clôture de l'opération de cession par le groupe Veolia de l'intégralité de sa participation dans Lydec à la Société Régionale Multiservices (SRM) Casablanca-Settat, est intervenue le 4 septembre 2024", indique un communiqué de Lydec publié, jeudi, sur le site de l'Autorité marocaine du marché des

capitaux (AMMC). En conséquence, les actionnaires se sont réunis en Assemblée générale ordinaire afin de prendre acte de la démission des membres du Conseil d'administration et la désignation de nouveaux actionnaires, constituant le nouveau Conseil d'administration, fait savoir la même source. "M.Youssef Ettazi est nommé Président du Conseil d'administration de Lydec. Il assumera ses fonctions à compter du 4 septembre 2024", conclut le communiqué.

Région TTA: Les retenues des barrages dépassent 885 millions de m³

Les retenues des grands barrages situés dans la région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma (TTA) ont atteint plus de 885 millions de m³, indique, jeudi, la Direction générale de l'Eau, relevant du ministère de l'Équipement et de l'eau.

Les retenues de ces barrages, dont la capacité dépasse 1,721 milliard m³, se sont établies, jusqu'à ce jour, à 885,45 millions de m³, soit un taux de remplissage de 51,43%, contre environ 756,87 millions de m³ durant la même période de l'année précédente (43,96%), précise un rapport de la Direction.

Au niveau de la zone de Loukkos, les retenues du barrage Oued El Makhazine (province de Larache), le plus grand barrage de la région, ont atteint 517,8 millions de m³, soit un taux de remplissage d'environ 76,9%, tandis que les retenues du barrage Dar Khrofa se sont établies à 99,3 millions de m³ (20,7%).

Concernant les retenues du barrage 9 avril (préfecture de Tanger-As-

silah), elles se sont élevées à 69,5 millions de m³, soit un taux de remplissage de 23,2%, tandis que ce taux a atteint, au niveau du barrage Ibn Batouta, 58,7% (17,1 millions de m³).

A la province de Tétouan, le barrage Nakhla a atteint un taux de remplissage de 59,1% (2,5 millions de m³), tandis que le barrage d'Acharif Al Idrissi a enregistré un taux de remplissage de 89% (108,3 de millions m³).

A la préfecture de M'diq-Fnideq, le barrage de Smir a enregistré un taux de remplissage de 77,8% (30,3 de millions m³), tandis que le barrage de Moulay El Hassan Ben El Mahdi, situé dans la province de Fahs-Anjra, a enregistré un taux de remplissage de 55,4% (13 millions de m³).

Le rapport note aussi que le barrage Tanger Méditerranée de la province de Fahs-Anjra a atteint un taux de remplissage de 71,2% (15,7 millions de m³), tandis que ce taux a atteint 8% (0,9 million de m³) pour le barrage Abdelkrim Al Khattabi, situé dans la province d'Al Hoceïma.



Port de Boujdour: Baisse de 25% des débarquements de pêche à fin juillet

Les débarquements de la pêche côtière et artisanale au niveau du port de Boujdour ont atteint 22.142 tonnes (T) à fin juillet 2024, en baisse de 25% par rapport à la même période une année auparavant, selon l'Office national des pêches (ONP).

La valeur marchande de ces captures a augmenté de 2% à plus de 310,49 millions de dirhams (MDH), contre plus de 304,49 MDH à fin juillet 2023, a précisé l'ONP dans son dernier rapport sur les statistiques sur la pêche côtière et artisanale au Maroc.

Par espèce, les quantités de poissons pélagiques débarqués dans cette plateforme portuaire ont également reculé de 38% au cours des sept premiers mois de 2024 à 14.994 T, pour une valeur estimée

à 48,18 MDH (-32%), contre 70,90 MDH/24.333 T à fin juin 2023.

Les débarquements des poissons blancs ont, quant à eux, progressé de 36% à 4.230 T, pour une valeur de plus de 82,15 MDH (+28%), contre plus de 64,21 MDH/ 3.104T en glissement annuel.

Concernant les débarquements des céphalopodes, ils ont augmenté de 33% à 2.919 T pour des recettes d'environ 180,16 MDH (+6%).

Au niveau national, les débarquements des produits commercialisés de la pêche côtière et artisanale ont atteint 625.349 tonnes à fin juillet 2024, en hausse de 4% par rapport à la même période une année auparavant. En valeur, ces débarquements ont enregistré une hausse de 7% à plus de 6,28 milliards de dirhams.

Tourisme : La CEAV prospecte le marché marocain

La Confédération espagnole des agences de voyage (CEAV) tiendra ses prochaines journées techniques, du 2 au 5 octobre à Rabat et Tanger, avec pour objectif de découvrir le potentiel touristique de la destination Maroc.

Organisées en collaboration avec l'Office national marocain du tourisme (ONMT), ces journées seront l'occasion pour les participants - agences de voyage, prestataires touristiques et présidents d'associations - de connaître de près la destination Maroc et de débattre des principales questions d'actualité du secteur, indique la Confédération dans un communiqué.

Cet événement, auquel participeront 90 professionnels, sera marqué notamment par la présentation de la destination Maroc et l'organisation de rencontres de travail entre les professionnels des deux pays. Des visites

de plusieurs sites touristiques sont également prévues. Le président de la CEAV, Carlos Garrido, a remercié dans une déclaration citée dans le communiqué l'ONMT pour sa collaboration. "Grâce à l'accord signé il y a quelques mois, nous travaillons intensivement avec le Maroc, qui est devenu la destination internationale privilégiée de la Confédération", a-t-il souligné.

Les professionnels qui participeront à l'événement sont "de magnifiques prescripteurs de la destination", a-t-il dit, affirmant qu'il n'a "aucun doute" que ces journées seront "très fructueuses".

La CEAV est l'organisation nationale la plus représentative des agences de voyages en Espagne. Elle regroupe pratiquement 90% des agences de voyages du pays ibérique, et compte en ce moment 35 associations d'agences de voyages.

Festival international du théâtre expérimental du Caire

Hommage posthume au dramaturge Tayeb Saddiki

La 5ème journée de la 31ème édition du Festival international du théâtre expérimental du Caire a été marquée par le lancement de séances d'hommage à la mémoire de personnalités ayant considérablement contribué au développement du théâtre arabe.

Dans ce cadre, une rencontre a été tenue jeudi à la salle des conférences du Conseil supérieur de la culture, pour rendre hommage au pionnier du théâtre marocain, feu Tayeb Saddiki, avec la participation des critiques et dramaturges marocains Hassan Nafali, Hassan Bahraoui, Abdelouahed Benyasser, et du dramaturge égyptien Amrou Douara.

Au début de cette rencontre, le fils du défunt, Bakr Saddiki, a fait part, dans une intervention par vidéo, de sa fierté et de sa gratitude pour la tenue de cette rencontre, soulignant que le regretté souhaitait, avant la fin de sa longue et riche carrière artistique, créer son propre théâtre sous l'appellation "théâtre de Mogador".

Les participants à cette rencontre se sont relayés pour évoquer les multiples facettes de la personnalité et de l'œuvre artistique du défunt, considéré comme un véritable pionnier du théâtre marocain à travers ses grandes contributions dans ce domaine.

Ils ont estimé, à cet égard, que ce fils d'Essaouira était un artiste accompli aux multiples facettes (peintre, calligraphe, concepteur



scénographique, acteur et réalisateur).

Le dramaturge égyptien a affirmé, à cette occasion, que Tayeb Saddiki constitue l'un des pionniers de la création théâtrale dans le monde arabe, faisant partie d'un groupe restreint dont l'expérience a dépassé les frontières géographiques, réussissant à occuper une place de choix sur l'échiquier du théâtre arabe.

Hassan Nafali a, pour sa part, rappelé, dans une intervention par vidéo, que le défunt est originaire d'un milieu culturel riche, étant natif d'une ville au cachet culturel et civilisationnel exceptionnel, et issu d'une famille qui nourrit une

grande passion pour l'art et la culture, avec ses frères Said et Seddik qui étaient respectivement écrivain et expert en décor, autant de facteurs qui en disent long sur la formation du défunt.

L'écrivain et critique Hassan Bahraoui a, de son côté, estimé que Tayeb Saddiki a réussi à mettre en place et à développer sa propre conception du théâtre marocain, malgré sa formation francophone, en raison de l'intérêt qu'il porte à la culture arabo-islamique.

Il a, dans ce cadre, relevé que les œuvres du défunt ont rayonné au-delà du cadre local, apportant un témoignage sur l'histoire et les enjeux sociaux au Maroc, pour tou-

cher le monde dans sa globalité.

Le critique de théâtre Abdelouahed Ben Yasser a noté qu'"il y a ceux qui choisissent le théâtre et ceux qui sont choisis par le père des arts", soulignant que Tayeb Saddiki était l'un des pionniers du spectacle, avec une grande expérience dans l'art du théâtre de la Halka.

Cette édition du Festival international du théâtre expérimental du Caire, qui se tient jusqu'au 11 septembre, se distingue par une présence marocaine aux différentes manifestations et activités. Le Royaume est ainsi représenté par la pièce théâtrale "Fatair Atoufah" (Tartes aux pommes) de la troupe "Douze Tmasra7", réalisée par Abdeljabar Khamrane et écrite par le Soudanais Amjad Abu Alala.

La scénographie et la chorégraphie de cette pièce de théâtre, interprétée par Rajae Kharmaz, Zineb Ennajem, Noureddine Saadane et Zakaria Haddouchi, ont été signées respectivement par Youssef El Arkoubi et Taoufiq Izzeddiou.

Le Festival international du théâtre expérimental du Caire est l'un des plus anciens festivals internationaux spécialisés dans la présentation de spectacles de théâtre expérimental du monde entier. Il se veut un pont d'échange et de communication entre les différentes cultures et sociétés par le biais de l'art et vise à présenter les nouveautés de la scène théâtrale internationale.

Le cinéma à ciel ouvert enchante les familles d'Ouzoud

Une programmation cinématographique riche et diversifiée est proposée aux amoureux et passionnés du septième art dans la localité montagnaise d'Ouzoud, à l'occasion de la 2ème édition du Festival international du cinéma de montagne d'Ouzoud.

Jeunes et moins jeunes, passionnés et amoureux du cinéma profitent le long de cinq jours d'une projection à ciel ouvert à la belle étoile, un concept original et fort qui ambitionne de rapprocher le cinéma des habitants de cette localité nichée dans les sommets d'Azilal.

Dans le cadre de cette programmation, les plus grands succès cinématographiques marocains sont projetés chaque jour une fois la nuit tombée au plus grand bonheur des cinéphiles, familles et touristes des somptueuses cascades d'Ouzoud.

Une expérience unique où la Fondation Sawt Al Jabal pour le patrimoine et le développement durable donne à voir

les films marocains les plus légendaires dans le cadre d'une approche qui tend à démocratiser l'accès au cinéma au profit des habitants de cette zone à forte dominante montagnaise.

Des familles entières prennent d'assaut la place d'Ouzoud où est projetée une belle affiche de films marocains au même titre que "Lalla Houbi", "Al milliard", "Histoire d'un lutteur mchaouch", entre autres.

Dans une déclaration à la MAP, plusieurs spectateurs ont fait part de leur satisfaction de cette louable initiative de la Fondation Sawt Al Jabal pour le patrimoine et le développement durable qui leur a offert la possibilité de découvrir des chefs-d'œuvre cinématographiques d'exception, rappelant que cette expérience unique fait sortir cette petite localité de sa routine et contribue à la revitalisation de la dynamique économique et commerciale en plus de son rôle dans l'accélération du développement et la création de nouveaux relais

de croissance.

Selon les organisateurs, l'objectif de cette louable initiative est d'intégrer la région Béni Mellal-Khénifra et plus particulièrement la province d'Azilal dans une dynamique positive en utilisant le cinéma comme levier économique.

L'organisation de ce festival intervient dans un contexte marqué par la crise d'eau qui impose de repenser des solutions innovantes pour assurer une bonne gouvernance en matière de gestion des ressources hydriques mais aussi pour identifier des alternatives stratégiques susceptibles de favoriser le développement de cette communauté rurale.

La deuxième édition du Festival international du cinéma de montagne s'est ouverte, mardi dernier, à Ouzoud, avec la participation d'une belle brochette de cinéastes marocains et étrangers.

Organisé du 3 au 7 septembre à l'initiative de la Fondation Sawt Al Jabal

pour le patrimoine et le développement durable en partenariat avec le ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication, la région de Béni Mellal-Khénifra et le Centre cinématographique marocain, cet événement culturel se veut une occasion de rapprocher le cinéma de la population dans cette région au patrimoine riche, mais où l'offre artistique reste encore restreinte.

Le festival proposera le long de cinq jours une programmation variée comprenant une compétition de films, des projections en plein air sur la place publique d'Ouzoud, ainsi que des conférences et masterclass animées par des professionnels de cinéma et des réalisateurs de renom.

La compétition officielle verra la projection de longs-métrages, courts-métrages et de films documentaires de renommée internationale, en présence d'invités prestigieux venant d'Afrique, d'Europe et d'Asie.

C'est parti pour le "Festival du cinéma"

La première édition du "Festival du cinéma" qui se tient du 7 au 10 septembre, est à même de contribuer à faire connaître l'industrie cinématographique marocaine, a affirmé, mercredi à Rabat, le ministre de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication, Mohamed Mehdi Bensaid.

Dans une déclaration à la presse à l'issue de la projection en avant-première du long métrage "En marge", de la réalisatrice marocaine Jihan El Bahar, M. Bensaid a indiqué que le "Festival du cinéma" offre au public, notamment les jeunes, l'opportunité de connaître davantage les richesses du paysage artistique national dans son volet cinématographique.

Organisé par l'Agence Nelio à l'initiative du Centre cinématographique marocain et la Chambre marocaine des salles de cinéma, cet événement vise également à répondre aux aspirations du jeune public, étant la masse la plus importante des spectateurs, en encourageant la production cinématographique et la valorisation artistique des œuvres marocaines, a-t-il souligné.

Le ministre a, en outre, appelé tous les acteurs du secteur cinématographique à contribuer activement à la valorisation et au développement du septième art dans la perspective d'atteindre l'autonomie financière en vue d'aboutir à une industrie cinématographique marocaine auto-



nome, ajoutant que pour y parvenir, il faut agir sur l'attractivité des salles de cinéma et le développement de leurs programmes artistiques et d'animation de manière à favoriser la reconexion du public avec ces espaces et l'attraction des nouvelles générations.

Pour sa part, la réalisatrice, Jihan El Bahar a fait savoir que son œuvre "En marge", dont les rôles principaux ont été interprétés par Aziz Dades, Majdoline Al-Idrissi, Hind Benbara, Khalil Oubaaqi, Fatimazahra Bannaser et Abdellatif Chawki, aborde des questions sociales à travers les récits de personnages qui vivent en marge de la société et aspirent à réaliser leurs rêves en dépit des difficultés.

Et d'ajouter, dans une déclaration à la MAP, que dans cette œuvre, elle

a poursuivi sa démarche qui "consiste à faire la lumière sur des personnages qui mènent une vie en marge de la société, en adoptant la comédie noire", notant que "ce style, contrairement à la caricature par exemple, ne cherche pas à faire rire le spectateur, mais à l'inviter à une réflexion spontanée sur l'ironie de la réalité".

Cette manifestation culturelle verra la projection de plus de 50 films dans différentes salles de cinéma du Royaume à un prix unifié, en plus de l'organisation de diverses rencontres artistiques, ciblant un public diversifié comprenant des étudiants et des jeunes cinéphiles, outre les familles, les professionnels du secteur et les fans du septième art.

Bouillon de culture

Cultures urbaines

La 19e édition du Festival international des cultures urbaines sera organisée du 9 au 29 septembre à Meknès à l'initiative de l'Association "Espoir jeunesse Maroc freestyle urban dance", avec la participation de plusieurs pays de différents continents.

Le programme du festival de cette année comprend des compétitions, des ateliers de formation et des spectacles dans divers cultures urbaines, ainsi que des programmes de rayonnement variés.

Il comporte également la réalisation de fresques murales géantes dans différents quartiers de la ville (Avenues des FAR, Mohammed V et Mohammed VI), ainsi que l'organisation de soirées artistiques pour les jeunes sur les places Lahdim et Al Massira.

Le festival est organisé chaque année sous le slogan "Mon talent, ma citoyenneté" avec le soutien du ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication, en partenariat avec les communes de Meknès et de Mechouar Stinia, ainsi que le conseil préfectoral de Meknès, le conseil régional du tourisme et le Centre culturel français de la capitale ismailienne.

Au cours des deux dernières décennies, le Festival international des cultures urbaines est devenu un rendez-vous annuel pour des milliers de jeunes marocains et étrangers, leur permettant de mettre en valeur leurs talents dans le domaine des cultures urbaines, de participer à des compétitions d'envergure internationale et de contribuer au rayonnement de la ville de Meknès et de ses divers espaces, en tant que capitale de la culture et de l'art urbain contemporain.

Coup d'envoi du festival du Film de Toronto avec une pluie de stars

Les plus grandes stars d'Hollywood se réunissent depuis jeudi pour le festival du film de Toronto, avec une kyrielle d'oscars très attendues également pour les Oscars, des documentaires d'actualité et beaucoup de paillettes sur le tapis rouge.

C'est en effet le retour en force de ce rendez-vous, le plus important festival du film d'Amérique du Nord, avec tout son faste, après une édition ternie l'an passé par les grèves jumelées des acteurs et des scénaristes.

Si la liste des films présentés en 2023 était riche en vedettes, les tapis rouges ne l'étaient pas.

Cette fois-ci, Jennifer Lopez, Angelina Jolie, Elton John, Bruce Springsteen, Salma Hayek, Cate Blanchett et Nicole Kidman seront au rendez-vous dans la plus grande ville canadienne.

"Nous sommes heureux d'avoir un festival sans les contraintes de l'année dernière", explique à l'AFP Cameron Bailey, directeur général du Festival international du film de Toronto (TIFF).

L'événement "est connu pour l'enthousiasme de son public, et cette excitation atteint son paroxysme lorsque les plus grandes stars du monde sont ici", ajoute-t-il.

Ben Stiller a donné le coup d'envoi jeudi avec "Nutcrackers", son premier film depuis sept ans, qui raconte l'histoire d'un promoteur immobilier de Chicago qui doit se rendre dans l'Ohio pour s'occuper de ses quatre neveux.

"Eden" de Ron Howard, un film de survie se déroulant aux îles Galapagos avec Ana de Armas et Sydney Sweeney, figure parmi les autres premières mondiales très attendues.

Après avoir enflammé Venise avec son interprétation de la légende de l'opéra Maria Callas, Angelina Jolie sera à Toronto pour présenter sa dernière réalisation: "Without Blood", une histoire de famille et de vengeance au début du XXe siècle, avec Salma Hayek en vedette.

Au total, 278 films seront présentés et si Cameron Bailey n'a pas voulu évoquer ses préférences, il a toutefois indiqué que c'était un "honneur particulier" d'accueillir la première mondiale de la dernière oeuvre du réalisateur britannique Mike Leigh, "Hard Truths".

Elton John et Bruce Springsteen seront également présents pour présenter de nouveaux documentaires sur leurs carrières épiques.

Mais ils ne seront pas les seules stars de l'industrie de la musique présentes: Andrea Bocelli, Robbie Williams, Paul Anka et le chanteur, producteur et créateur de mode Pharrell Williams sont également attendus pour des projections évoquant leur vie personnelle et professionnelle. Selon M. Bailey, la programmation à forte teneur musicale était au départ un "accident insensé".

"Nous étions cernés par des films vraiment imprégnés de musique. Alors nous avons décidé de céder", a-t-il déclaré à



l'AFP. Parmi les autres documentaires à l'affiche figurent "The Last Republican", sur l'ancien élu américain Adam Kinzinger et sa rupture avec son propre parti, mais aussi "Men of War" sur une folle tentative en 2020 de renverser le président vénézuélien Nicolas Maduro.

Le TIFF fait partie, avec celui de Venise en Italie et de Telluride aux Etats-Unis, de la série de festivals qui présentent en avant-première les films qui ont de grandes chances pour les Oscars, selon les experts et les producteurs.

Mais le festival de Toronto, où les projections sont ouvertes aux spectateurs, propose également des films visant un large public comme "Nutcrackers" et "Le

Robot sauvage", le dernier-né de Dream-Works Animation.

On y trouvera aussi plusieurs oeuvres autour du sport inspirées d'histoires vraies, dont "Unstoppable", qui raconte l'histoire d'un lutteur (Jharrel Jerome) amputé de la jambe droite alors qu'il rêvait de devenir professionnel. Jennifer Lopez incarne sa mère.

Le film "The Fire Inside", qui raconte le parcours de la boxeuse Claressa Shields vers l'or olympique, est également présenté en première mondiale.

Le TIFF se déroule jusqu'au 15 septembre, jour où sera décerné le prix du public, vu comme un indicateur précoce pour les Oscars.

- Je t'en ficheraï, des robes blanches ! Hein ? c'est encore pour te faire des nichons dans ton corsage avec des boules de papier, comme l'autre dimanche ?... Oui, oui, attends un peu ! Je te vois bien tortiller ton derrière. Ça te chatouille, les belles frusques. Ça te monte le coco... Veux-tu décaniller de là, bougre de che-nillon ! Retire tes patoches, colle-moi ça dans un tiroir, ou je te débarbouille avec !

Nana, la tête basse, ne répondait toujours rien. Elle avait pris le petit bonnet de tulle, elle demandait à sa mère combien ça coûtait. Et, comme Coupeau allongeait la main pour arracher le bonnet, ce fut Gervaise qui le repoussa, en criant :

- Mais laisse-la donc, cette enfant ! elle est gentille, elle ne fait rien de mal.

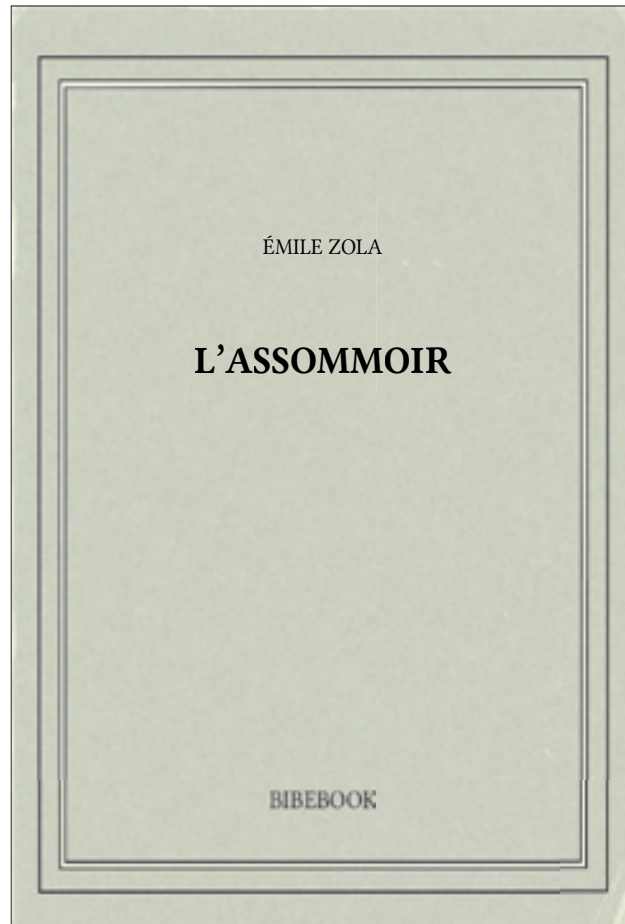
Alors le zingueur lâcha tout son paquet.

- Ah ! les garces ! La mère et la fille, ça fait la paire. Et c'est du propre d'aller manger le bon Dieu en guignant les hommes. Ose donc dire le contraire, petite salope !... Je vas t'habiller avec un sac, nous verrons si ça te grattera la peau. Oui, avec un sac, pour vous dégoûter, toi et tes curés. Est-ce que j'ai besoin qu'on te donne du vice ?... Nom de Dieu ! voulez-vous m'écouter, toutes les deux !

Et, du coup, Nana furieuse se tourna, pendant que Gervaise devait étendre les bras, afin de protéger les affaires que Coupeau parlait de déchirer. L'enfant regarda son père fixement; puis, oubliant la modestie recommandée par son confesseur :

- Cochon ! dit-elle, les dents serrées.

Dès que le zingueur eut mangé sa soupe, il ronfla. Le lendemain, il s'éveilla très bon enfant. Il avait un reste de la veille, tout juste de quoi être aimable. Il assista à la toilette de la petite, attendri par la robe blanche, trouvant qu'un rien du tout donnait à cette vermine un air de vraie demoiselle. Enfin, comme il le disait, un père, en un pareil jour, était naturellement fier de sa fille. Et il fallait voir le chic de Nana, qui avait des sourires embarrassés de mariée, dans sa robe trop courte. Quand on descendit et qu'elle aperçut sur le seuil de la loge Pauline, également habillée, elle s'arrêta, l'enveloppa d'un regard clair, puis se montra très bonne, en la trouvant moins bien mise qu'elle, arrangée comme un paquet. Les deux familles partirent ensemble pour l'église. Nana et Pauline marchaient les premières, le paroissien à la main, retenant leurs voiles que le vent gonflait; et elles ne causaient pas, crevant de plaisir à voir les gens sortir des boutiques, faisant une moue dévote pour entendre dire sur leur passage qu'elles étaient bien gentilles. Madame Boche et madame Lorilleux s'attardaient, parce qu'elles se communiquaient leurs réflexions sur la Banban, une mange-tout, dont la fille n'aurait jamais communiqué si les pa-



rents ne lui avaient tout donné, oui, tout, jusqu'à une chemise neuve, par respect pour la sainte table. Madame Lorilleux s'occupait surtout de la robe, son cadeau à elle, foudroyant Nana et l'appelant « grande sale », chaque fois que l'enfant ramassait la poussière avec sa jupe, en s'approchant trop des magasins.

À l'église, Coupeau pleura tout le temps. C'était bête, mais il ne pouvait se retenir. Ça le saisissait, le curé faisant les grands bras, les petites filles pareilles à des anges défilant les mains jointes; et la musique des orgues lui barbotait dans le ventre, et la bonne odeur de l'encens l'obligeait à renifler, comme si on lui avait poussé un bouquet dans la figure. Enfin, il voyait bleu, il était pincé au cœur. Il y eut particulièrement un cantique, quelque chose de suave, pendant que les gamines avalaient le bon Dieu, qui lui sembla couler dans son cou, avec un frisson tout le long de l'échine. Autour de lui, d'ailleurs, les personnes sensibles trempaient aussi leur mouchoir. Vrai, c'était un beau jour, le plus beau jour de la vie. Seulement, au sortir de l'église, quand il alla prendre un canon avec Lorilleux, qui était resté les yeux secs et qui le blaguait, il se fâcha, il accusa les corbeaux de brûler chez eux des herbes du diable pour amollir les hommes. Puis, après tout, il ne s'en cachait pas, ses yeux avaient fondu, ça prouvait simplement qu'il n'avait

pas un pavé dans la poitrine. Et il commanda une autre tournée.

Le soir, la crémaillère fut très gaie, chez les Poisson. L'amitié régna sans un accroc, d'un bout à l'autre du repas. Lorsque les mauvais jours arrivent, on tombe ainsi sur de bonnes soirées, des heures où l'on s'aime entre gens qui se détestent. Lantier, ayant à sa gauche Gervaise et Virginie à sa droite, se montra aimable pour toutes les deux, leur prodiguant des tendresses de coq qui veut la paix dans son poulailler. En face, Poisson gardait sa rêverie calme et sévère de sergent de ville, son habitude de ne penser à rien, les yeux voilés, pendant ses longues factions sur les trottoirs. Mais les reines de la fête furent les deux petites, Nana et Pauline, auxquelles on avait permis de ne pas se déshabiller; elles se tenaient raides, de crainte de tacher leurs robes blanches, et on leur criait, à chaque bouchée, de lever le menton, pour avaler proprement. Nana, ennuyée, finit par baver tout son vin sur son corsage; ce fut une affaire, on la déshabilla, on lava immédiatement le corsage dans un verre d'eau.

Puis, au dessert, on causa sérieusement de l'avenir des enfants. Madame Boche avait fait son choix, Pauline allait entrer dans un atelier de reperceuses sur or et sur argent; on gagnait là-dedans des cinq et six francs. Gervaise ne savait pas encore, Nana ne montrait aucun goût. Oh !

elle galopait, elle montrait ce goût; mais, pour le reste, elle avait des mains de beurre.

- Moi, à votre place, dit madame Lerat, j'en ferais une fleuriste. C'est un état propre et gentil.

- Les fleuristes, murmura Lorilleux, toutes des Marie-couche-toi-là.

- Eh bien ! et moi ? reprit la grande veuve, les lèvres pincées. Vous êtes galant. Vous savez, je ne suis pas une chienne, je ne me mets pas les pattes en l'air, quand on siffle !

Mais toute la société la fit taire. □ - Madame Lerat ! oh ! madame Lerat ! Et on lui indiquait du coin de l'œil les deux premières communiants qui se fourraient le nez dans leurs verres pour ne pas rire. Par convenance, les hommes eux-mêmes avaient choisi jusque-là les mots distingués. Mais madame Lerat n'accepta pas la leçon. Ce qu'elle venait de dire, elle l'avait entendu dans les meilleures sociétés. D'ailleurs, elle se flattait de savoir sa langue; on lui faisait souvent compliment de la façon dont elle parlait de tout, même devant des enfants, sans jamais blesser la décence.

- Il y a des femmes très bien parmi les fleuristes, apprenez ça ! cria-t-elle. Elles sont faites comme les autres femmes, elles n'ont pas de la peau partout, bien sûr. Seulement, elles se tiennent, elles choisissent avec goût, quand elles ont une faute à faire... Oui, ça leur vient des fleurs. Moi, c'est ce qui m'a conservée...

- Mon Dieu ! interrompit Gervaise, je n'ai pas de répugnance pour les fleurs. Il faut que ça plaise à Nana, pas davantage; on ne doit pas contrarier les enfants sur la vocation... Voyons, Nana, ne fais pas la bête, réponds. Ça te plaît-il, les fleurs ? □ La petite, penchée au-dessus de son assiette, ramassait des miettes de gâteau avec son doigt mouillé, qu'elle suçait ensuite. Elle ne se dépêcha pas. Elle avait son rire vicieux.

- Mais oui, maman, ça me plaît, finit-elle par déclarer.

Alors, l'affaire fut tout de suite arrangée. Coupeau voulut bien que madame Lerat emmenât l'enfant à son atelier, rue du Caire, dès le lendemain. Et la société parla gravement des devoirs de la vie. Boche disait que Nana et Pauline étaient des femmes, maintenant qu'elles avaient communiqué. Poisson ajoutait qu'elles devaient désormais savoir faire la cuisine, raccommoier les chaussettes, conduire une maison. On leur parla même de leur mariage et des enfants qui leur pousseraient un jour. Les gamines écoutaient et rigolaient en dessous, se frottaient l'une contre l'autre, le cœur gonflé d'être des femmes, rouges et embarrassées dans leurs robes blanches. Mais ce qui les chatouilla le plus, ce fut lorsque Lantier les plâta, en leur demandant si elles n'avaient pas déjà des petits maris. Et l'on fit avouer de force à Nana qu'elle aimait bien Victor Fauconnier, le fils de la patronne de sa mère.

(A suivre)

Royaume du Maroc
Ministère de la Jeunesse,
de la Culture et de la
Communication
Département
de la Jeunesse
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
SIMPLIFIÉ N° : 02/2024
Le Mardi 24/09/2024 à
11 heures du Matin, il sera
procédé dans les Bureaux
du directeur provincial
du Ministère de la jeun-
esse, de la culture et de
la communication -dé-
partement jeunesse- à
Mediouna sise à : Lotisse-
ment Hallil N°3 Tit Mellil
à l'ouverture des plis re-
latifs à l'appel d'offres
ouvert simplifié sur offres
de prix n° :02/2024 pour:
ACHAT DE MATERIELS
DE COUTURE ET DE

COIFFURE DESTINÉS
AUX FOYERS FEMIN-
INS RELEVANT DE LA
DIRECTION PROVIN-
CIALE DE LA JEUNESSE
A MADIOUNA- LOT
UNIQUE -
Le dossier d'appel d'of-
fres doit être téléchargé à
partir du portail des mar-
chés publics accessible à
l'adresse : www.marches-
publics.gov.ma
L'estimation des coûts
des prestations établie
par le maître d'ouvrage
est fixée à la somme de
5725,520,00 dirhams TTC
(SEPT CENT VINGT
CINQ MILLE CINQ
CENT VINGT DIRHAM
,00CTS)
Le cautionnement pro-
visoire est fixé à la somme
de : 14510 ,00 dirhams

(QUATORZE MILLE
CINQ CENT DIX DI-
RHAMS, 00 CTS).
Le contenu, la présenta-
tion ainsi que le dépôt
des dossiers des concu-
rents doivent être
conformes aux disposi-
tions des articles 30 à 34
du décret N° 2-22-431 du
15 chaabane 1444 (8 mars
2023) relatif aux marchés
publics.
Les concurrents doivent
déposer leurs plis par
voie électronique dans le
portail des marchés pu-
blics accessible à l'adresse
: www.marchespublics.
gov.ma
Les pièces justificatives à
fournir sont celles pré-
vues par l'article 09 du ré-
glement de consultation.
N° 6074/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Province de Settat

**AVIS MODIFICATIF ET DE REPORT DEL'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL
N°70/BG/T/2024 DU12/09/2024 A10 HEURES**

Il est porté à la connaissance du public que l'appel d'offres ouvert ci-dessus, publié au portail marocain des marchés publics du 19/08/2024 à 10h55mn, au journal la libération n°10292 en date du 17/08/2024, au journal Rissalat Alouma n°12616 en date du 19/08/2024, relatifs **travaux d'aménagement des postes de commandements relevant du territoire de la Province de Settat (Tranche III) Province de Settat**, est modifié au niveau du certificat de qualification et de classification :

- Lits :

SECTEUR	QUALIFICATIONS EXIGÉES	CLASSE
A	A5	4

- Au lieu de :

SECTEUR	QUALIFICATIONS EXIGÉES	CLASSE
A	A2	4

Par conséquent la date d'ouverture des plis est reportée au 20/09/2024 à 10 heures

Le reste est sans changement.

N° 6070/PA

**ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
WILAYA DE LA RÉGION CASABLANCA-SETTAT
PROVINCE DE SETTAT
CERCLE DE BEN AHMED EL JANOUHIA
CAIDAT DE RAS EL AIN
COMMUNE OUED NAANAA**

**AVIS D'EXAMEN D'APTITUDE PROFESSIONNELLE
POUR ACCÈS AU GRADE DE RÉDACTEUR 2^{ème} GRADE**

Le président de la Commune OUED NAANAA, avise qu'il sera organisé un examen d'aptitude professionnelle pour l'accès au poste Rédacteur 2^{ème} grade (un poste(1)) et ce le 19 OCTOBRE 2024 à partir de 09 h au siège de la commune .

L' examen est ouvert aux fonctionnaires de cette commune exerçant leur fonctions en qualité de Rédacteur 3^{ème} grade justifiant 6 ans d'ancienneté à la date prévue d'organisation d'examen .

Les dossiers de candidature seront déposés au service personnel avant le 11 OCTOBRE 2024.

N° 6073/PA

المملكة المغربية
Royaume du Maroc



وزارة الزراعة والصيد البحري
والتربية القروية والرياحات
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime,
du Développement Rural et des Zones et Forêts
Direction Régionale de l'Agriculture de Sousse-Masse
Direction Provinciale de l'Agriculture de Tont

**AVIS RECTIFICATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL
N° 24/2024/DPA/TZ/SAHA**

Il est porté à la connaissance des concurrents que l'A.A.O national N° 24/2024/DPA/TZ/SAHA du Jeudi 19 Septembre 2024 à 10 H, Publié au journal (libération n° 10296 du 24-25 Août 2024), a connu des rectifications comme suit :

- AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERTS NATIONAL

La date de visite des lieux.(soit : 12/09/2024)

Le reste sans changement.

Veuillez télécharger la version du Dossier d'appel d'offres complet dûment rectifiée au niveau du portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma).

N° 6072/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE DE CHECHAOUA
CERCLE DE MEJJAT
CAIDAT DOUIRANE
COMMUNE DOUIRANE

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 04/2024

Le 03/10/2024 à 10 heures, il sera procédé dans le bureau du président de la commune Douirane à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

Objet:Travaux d'aménagement de la voie reliant la voie principale du centre (Route régionale 212) et l'école primaire sur une longueur de 590ml

Le dossier d'appel d'offre doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 46000,00 dhs (quarante-six mille dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 2 300235,48 (Deux millions trois cent mille deux cent trente-cinq dirhams et quarante-huit centimes TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conforme aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2.22.431 du 8 Mars 2023) relatif aux marchés publics.

- les dossiers des concurrents doivent **OBLIGATOIREMENT** être déposés sur le portail marocain des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

Il est exigé pour le présent appel d'offres le secteur, la classe minimale et les qualifications suivantes :

Secteur	Qualifications exigées	Classe minimale
J : Électricité	J4 : Travaux d'éclairage public.	3
B : Travaux routiers et voirie urbaine	B1: Travaux de terrassements routiers courants.	4
	B6: Assises traitées et enrobés à chaud.	4
	B11 : travaux de dallage et bétonnage de la voirie urbaine.	4

N° 6071/PA

DEVELOPPEMENT AGRICOLE
EURO-MAROCAIN DE LA CHAOUIA
= EUROMAGRI -SARL,
DE CAPITAL DE 20 000 000 DH
SIEGE SOCIAL : 5/7 RUE BAPAUME CASABLANCA MAROC, RC 54933

Aux termes du procès verbal des décisions collectives extraordinaires des associés en date du 29 juin 2024, il a été décidé : - La continuité de l'activité de la société en dépit de la situation nette inférieure au quart du capital social - le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca le 03 Septembre 2024 sous le numéro 932499.

Pour extrait et mention
N° 6066/PA

EXPORTATION IMPORTATION ET TRAITEMENT DE TOUTS PRODUITS VEGETAUX AU MAROC
= EXPRIMA = SARL, DE CAPITAL DE 100 000 DH, RC 5999
SIEGE SOCIAL : 5/7 RUE BAPAUME

CASABLANCA MAROC
Aux termes du procès verbal des décisions collectives extraordinaires des associés en date du 29 juin 2024, il a été décidé : -La continuité de l'activité de la société en dépit de la situation nette inférieure au quart du capital social - le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca le 03 septembre 2024 sous le numéro 932500.

Pour extrait et mention
N° 6067/PA

INVEST FINANCE CONSULTING = S.A.R.L = SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE EN LIQUIDATION, AU CAPITAL DE 150.000,00 DIRHAMS
Siège social : 7 RUE SOULEIMANE AZMI BD ZERKTOUNI CASABLANCA RC 45389 IF 1084083 ICE 00154207000054
AVIS DE CLÔTURE DE LIQUIDATION DE LA SOCIETE

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale mixte du 12/07/2024, il a été décidé de procéder à : Examen du rapport de liquidation, Décision d'approbation et de clôture de la liquidation et vote d'une répartition pour solde de tout compte. Constatation de la clôture de liquidation. Quitus au liquidateur et décharge de son mandat. Le dépôt légal a été effectué auprès du greffe du tribunal de commerce de Casablanca, le 05/09/2024 sous le numéro 932865

N° 6075/PA

Société GEOLIS S.A.R.L. AU

Constitution
Aux termes d'un acte SSP en date du 23/07/2024 à Casablanca, il a été établi les statuts d'une S.A.R.L.AU dont les caractéristiques sont les suivantes :

DENOMINATION: GEOLIS S.A.R.L AU
OBJET : Travaux de forage et sondage.

LE SIEGE: 55, BD Zerktouni Espace Zerktouni ETGE 01 APPT 03 Q.H CASABLANCA

CAPITAL SOCIAL : 100.000,00 DHS, divisé en 1000 parts de 100,00 DHS chacune :

PARTS SOCIALES: Mr. BOUZARBIATE Smail: 1000 PARTS Soit un total de : 1000 PARTS
GERANCE : La société est gérée par Mr BOUZARBIATE Smail.

ANNEE SOCIALE : Du 1er janvier au 31 décembre de chaque année.

Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de Commerce de Casablanca le : 16/08/2024

R.C N° : 638367

Pour extrait et mention
N° 6076/PA

" BITTYDECOR " SARL AU

Aux termes d'un acte SSP à Casablanca en date du 23/08/2024, il a été constitué une SARL AU, dont les caractéristiques sont les suivantes :

Objet : - MENUISERIE ALUMINIUM, METALLIQUE OU EN PVC - TAPISSIER (MARCHAND) EN GROS

Siège Social : 64 RUE ABDELLAH EL MEDJOUNI 1ER ETAGE APPT 2 Casablanca.

Capital Social : 100.000,00 dhs divisé en 1000 parts de 100 dirhams :

Mr ABDELHADI BITTY
Gérance : Mr ABDELHADI BITTY est nommé gérant unique de la société pour une durée illimitée.

Année Sociale : du 01/01 au 31/12.

Le dépôt légal est effectué au secrétariat greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 04/09/2024 sous le numéro 932659 et immatriculé sous le numéro 640061.

POUR EXTRAIT ET MENTION
N° 6077/PA

" FLASHIA " SARL

Aux termes d'un acte SSP à Casablanca en date du 23/08/2024, il a été constitué une SARL, dont les caractéristiques sont les suivantes :

Objet : TRAVAUX DE COUTURE ET DE TEXTILE

Siège Social : 64 RUE ABDELLAH EL MEDJOUNI 1ER ETAGE APPT 2 Casablanca.

Capital Social: 100.000,00 dhs divisé en 1000 parts de 100 dirhams:

Mr HICHAM BEN AMOR 500 parts

Mr MOHAMED BHIH 500 parts

Gérance : Mr HICHAM BEN AMOR est nommé gérant unique de la société pour une durée illimitée.

Année Sociale : du 01/01 au 31/12.

Le dépôt légal est effectué au secrétariat greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 04/09/2024 sous le numéro 932658 et immatriculé sous le numéro 640059.

POUR EXTRAIT ET MENTION
N° 6078/PA

CABINET AL ISTICHARYA CONSULTING - SARL-BOUZNIKA
Tel./Fax : 0537649573
GSM : 0668792975.
=MMJ CADON PAWR=

S.A.R.L.AU SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE D'ASSOCIE UNIQUE.

AU CAPITAL DE 100 000,00 DH

SIEGE SOCIAL : RESIDENCE MAJORELLE IMM G3 N3 AL QODS SIDI BERNOUSSI CASABLANCA.

RC : 611097

IF : 60212228

Au siège social : RESIDENCE MAJORELLE IMM G3 N3 AL QODS SIDI BERNOUSSI CASABLANCA, l'associé unique de la société est : MMJ CADON PAWR = SARL AU. Ont décidé ce qui suit :

Première résolution : cession des parts sociale ; L'associé unique prend acte de cession 1000 parts sociales qui lui appartient au profit de Mr. MOHAMMED TOURABI Titulaire de la CIN N° M40761

Deuxième résolution : démission de gérant et nomination d'un nouveau gérant

L'associé unique décide la démission de Mr. RACHID TOURABI Titulaire de la CIN N° E58686, de sa fonction gérant de la société =MMJ CADON PAWR= SARL AU et nomme Mr. MOHAMMED TOURABI nouveau gérant de la société.

Le dépôt légal est effectué au secrétariat-Greffe de tribunal de commerce de CASABLANCA sous le n°932690 RC N°611097.

N° 6079/PA

= PRECISSUM MAROC =

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 20/05/2024, il a été décidé ce que suit :

1- Approbation de la démission de M. CHOUKAIRI Aziz de ses fonctions de cogérant.

2- La nomination de M. CHOUKAIRI Mamcune en qualité de gérant unique.

Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Casablanca en date du

16/07/2024 sous le numéro 926583.

N° 6080/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTRE DE L'INTERIEUR

PROVINCE DE TAROU DANNT DELEGATION DE LA PROMOTION

NATIONALE AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONALES

N° 02/2024/DPN

Le 22/10/2024 à 10 h, il sera procédé dans les bureaux de secrétariat général assise de la province de Taroudannt

Avenue Moulay Ismail, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert international sur offres de prix n° 01 / 2 0 2 4 / D P N d u 2 2 / 1 0 / 2 0 2 4 , pour l'achat et livraison

des matériaux de construction destinés à la réalisation du barrage akhfamane dans la province de Taroudannt (Programme national pour l'approvisionnement en eau potable et l'irrigation 2020-2027).

Le dossier d'appel d'offre doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marches-publics.gov.ma.

L'estimation du coût des prestations de la fourniture établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Trente neuf millions neuf cent quatre vingt dix neuf mille trois cent cinquante mille Dirham (39.999.360,00Dh) TTC.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Sept cent cinquante mille Dirham (750.000,00dh).

Le contenu, la présentation ainsi que et le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions de l'article 30 à 34 du décret n° 2.22-431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marches-publics.gov.ma.

Le dossier d'appel d'offre doit être téléchargé à partir du Portail des Marchés Publics: www.marches-publics.gov.ma.

- L'estimation du coût des prestations objet de l'appel d'offres est fixée à : 864.438,00 Dhs TTC (huit cent soixante-quatre mille quatre cent trente huit Dirhams 00 Cts, toute taxe comprise).

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 17.000,00 Dhs (Dix sept mille Dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marches-publics.gov.ma.

Le dossier d'appel d'offre doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marches-publics.gov.ma.

L'estimation du coût des prestations de la fourniture établie par le maître d'ouvrage est fixée à la

somme de : Deux millions quatre cent quatre vingt quinze mille deux cent soixante dix dirhams,40 centimes (2.495.270,40 Dh) TTC.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Quarante neuf mille cinq cent Dirhams (49.500,00 Dh).

Le contenu, la présentation ainsi que et le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions de l'article 30 à 34 du décret n° 2.22-431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marches-publics.gov.ma.

L'estimation du coût des prestations de la fourniture établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Onze millions neuf cent quatre vingt dix neuf mille neuf cent quatre vingt quatre dirhams, quatre vingt centimes (11.999.984,80 Dh) TTC.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Deux cent vingt mille Dirham (220.000,00 Dh).

Le contenu, la présentation ainsi que et le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions de l'article 30 à 34 du décret n° 2.22-431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marches-publics.gov.ma.

L'estimation du coût des prestations de la fourniture établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Trente neuf millions neuf cent quatre vingt dix neuf mille trois cent cinquante mille Dirham (39.999.360,00Dh) TTC.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Sept cent cinquante mille Dirham (750.000,00dh).

Le contenu, la présentation ainsi que et le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions de l'article 30 à 34 du décret n° 2.22-431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marches-publics.gov.ma.

Le dossier d'appel d'offre doit être téléchargé à partir du Portail des Marchés Publics: www.marches-publics.gov.ma.

- L'estimation du coût des prestations objet de l'appel d'offres est fixée à : 864.438,00 Dhs TTC (huit cent soixante-quatre mille quatre cent trente huit Dirhams 00 Cts, toute taxe comprise).

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 17.000,00 Dhs (Dix sept mille Dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marches-publics.gov.ma.

Le dossier d'appel d'offre doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marches-publics.gov.ma.

L'estimation du coût des prestations de la fourniture établie par le maître d'ouvrage est fixée à la

ROYAUME DU MAROC MINISTRE DE L'INTERIEUR

PROVINCE DE TAROU DANNT DELEGATION DE LA PROMOTION

NATIONALE AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONALES

N° 02/2024/DPN

Le 22/10/2024 à 11h, il sera procédé dans les bureaux de secrétariat général au siège de la province de Taroudannt sis Avenue Moulay Ismail, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert international sur offres de prix n° 03/2024/DPN du 22/10/2024 pour l'achat et livraison de petit matériel des travaux publics destiné à la réalisation du barrage Akhfamane dans la province de Taroudannt (programme national pour l'approvisionnement en eau potable et l'irrigation 2020-2027).

Le dossier d'appel d'offre doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marches-publics.gov.ma.

L'estimation du coût des prestations de la fourniture établie par le maître d'ouvrage est fixée à la

ROYAUME DU MAROC MINISTRE DE L'INTERIEUR

PREFECTURE D'INEZGANE AIT MELLOUL SECRETARIAT GENERAL

DIVISION DU BUDGET ET DES MARCHES AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL

N° 11/2024/BG

Le 01/10/2024 à 10Heures, il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Gouverneur de la préfecture d'Inezgane Ait Melloul, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix ayant pour objet : AMENAGEMENT DES POSTES DE COMMANDEMENT RELEVANT DE LA PREFECTURE D'INEZGANE AIT MELLOUL.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du Portail des Marchés Publics: www.marches-publics.gov.ma.

- L'estimation du coût des prestations objet de l'appel d'offres est fixée à : 864.438,00 Dhs TTC (huit cent soixante-quatre mille quatre cent trente huit Dirhams 00 Cts, toute taxe comprise).

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 17.000,00 Dhs (Dix sept mille Dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marches-publics.gov.ma.

Le dossier d'appel d'offre doit être téléchargé à partir du Portail des Marchés Publics: www.marches-publics.gov.ma.

- L'estimation du coût des prestations objet de l'appel d'offres est fixée à : 864.438,00 Dhs TTC (huit cent soixante-quatre mille quatre cent trente huit Dirhams 00 Cts, toute taxe comprise).

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 17.000,00 Dhs (Dix sept mille Dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marches-publics.gov.ma.

Le dossier d'appel d'offre doit être téléchargé à partir du Portail des Marchés Publics: www.marches-publics.gov.ma.

- L'estimation du coût des prestations objet de l'appel d'offres est fixée à : 864.438,00 Dhs TTC (huit cent soixante-quatre mille quatre cent trente huit Dirhams 00 Cts, toute taxe comprise).

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 17.000,00 Dhs (Dix sept mille Dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marches-publics.gov.ma.

Le dossier d'appel d'offre doit être téléchargé à partir du Portail des Marchés Publics: www.marches-publics.gov.ma.

- L'estimation du coût des prestations objet de l'appel d'offres est fixée à : 864.438,00 Dhs TTC (huit cent soixante-quatre mille quatre cent trente huit Dirhams 00 Cts, toute taxe comprise).

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 17.000,00 Dhs (Dix sept mille Dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marches-publics.gov.ma.

Le dossier d'appel d'offre doit être téléchargé à partir du Portail des Marchés Publics: www.marches-publics.gov.ma.

L'ECUME BLUE SARL. Suivant un PV de l'AGE du 23/07/2024, La collectivité des associés décide ce qui suit :

• Le transfert du siège social de la société de 2, RUE DE CALAIS MOHAMMEDIA à RESIDENCE LAHLOU AZIZ 22 ETG 3 APPT 16 BENI YAKHLEF-MOHAMMEDIA.

Le dépôt légal a été effectué au tribunal de première instance de Mohammedia le 06/09/2024 sous le numéro : 1807

N° 6085/PA

Constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 14/08/2024, il a été établi les statuts d'une société SARL-AU dont les caractères sont les suivantes :

Dénomination : «Bati-Tout maçonnerie générale-SARL AU»
Siège social: 5 RUE EN-NOUSSOUR RDC CASA-BLANCA

Capital social : il est fixé à 100.000,00 Dhs divisé en 1000 parts sociales de 100 Dhs chacune attribués comme suit :

NOURREDINE ZAA-NAN: 100.000,00 Dh.

Durée: 99 ans.

Objet : CONSTRUCTION & TRAVAUX DE CONSTRUCTION SPÉCIALISÉS ET TRAVAUX DE FINITION

Gérance: La société sera gérée pour une durée indéterminée par Mr. NOURREDINE ZAA-NAN

Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Casablanca le 04/09/2024 sous n° 640149 /2024.

N° 6086/PA

Constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 22/08/2024, il a été établi les statuts d'une société SARL-AU dont les caractères sont les suivantes :

Dénomination : «GHORDO Import & Export»

Siège social: 5 RUE EN-NOUSSOUR RDC CASA-BLANCA

Capital social : il est fixé à 100.000,00 Dhs divisé en 1000 parts sociales de 100 Dhs chacune attribués comme suit :

ILIAS EL FECHTALE: 100.000,00 Dh.

Durée: 99 ans.

Objet : Import & Export de marchandises en gros non spécialisées

Gérance: La société sera gérée pour une durée indéterminée par Mr. ILIAS EL FECHTALI

Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Casablanca le 05/09/2024 sous n° 640375/2024.

N° 6087/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Éducation Nationale du Préscolaire et des Sports

Académie Régionale d'Éducation et de Formation de la Région

Béni Mellal-Khénifra
Direction Provinciale de Khouribga

AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT-NATIONAL

A MAJORATION N°08EXP/ KHOURIBGA/2024

Le 30 septembre 2024 à 11 heures, il sera procédé dans la salle des réunions au siège de la Direction Provinciale de l'Académie Régionale d'Éducation et de Formation Région Béni Mellal-Khénifra à Khouribga, sise à boulevard Béni Amir Khouribga, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national à majoration pour objet :

- prestations de gardiennage et de surveillance de bâtiments administratifs et scolaires relevant de la Direction Provinciale de Khouribga, en lot unique ».

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marches-publics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de cinq millions neuf cent neuf mille trois cent quatre-vingt-sept Dirhams et zéro centime (118.187,00 DH).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Cent dix-huit mille et cent quatre-vingt-sept Dirhams et zéro centime (118.187,00 DH).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 et l'article 135 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marches-publics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

N° 6088/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'INTERIEUR PROVINCE DE EL KELAA DE SRAGHNA CERCLE D'EL KELAA-BENI AMEUR

CIADY DES AIN IGLI OULAD SAID C.T SIDI MOUSSA AVIS D'APPEL D'OFFRES DE PRIX

OUVERT N° :03/2024 01/10/2024 à 11 :00 Heures, il sera procédé dans une séance publique à la commune SIDI MOUSSA à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre sur offre des prix:

OBJET : FACILITE DE LOCATION HEBDOMADAIRE BATTOIRE DE MARCHESIDI MOUSSA d'un an (à partir de 01/01/2025 à 31/12/2025).

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré et téléchargé à partir du portail des marchés de l'état :

www.Marchés publics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de dix mille dirhams (10.000,00 dhs).

Le prix estimatif est 408080 ,00 dhs(quatre cent huit mille quatre -

vingt dh) par année. Le dossier d'appel d'offre sera constitué de pièces suivantes :

• Soit les envoyer par courrier, recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

• Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 26 du décret n°2-06-388.

OUVERT N° :02/2024 Le 01/10/2024 à 10 :00 Heures, il sera procédé dans une séance publique à la salle de réunion de la Commune SIDI MOUSSA à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre sur offre des prix:

- marche nr 02/2024 concernant la location de souk d'olive de c r sidi moussa saison2024-2025

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de cinq mille dirhams (5.000 ,00 dhs).

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée comme suit :

• la somme de 20 000.00 dhs (vingt mille dirhams)

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du bureau de président de la commune SIDI MOUSSA, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état :

www.Marchés publics.gov.ma

- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
-Soit déposés, contre récépissé, au bureau d'ordre de la commune.

- Soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception

- Soit remis, séance tenante au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance, et Avant

-Soit envoyer par voie électronique au PMMP. L'ouverture des plis. En cas d'envoi par la poste ou autre mode d'envoi de courrier ; cette commune peut être tenue responsable du non réception du pli.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 04 du règlement de consultation.

N° 6089/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'INTERIEUR PROVINCE DE EL KELAA DE SRAGHNA CERCLE D'EL KELAA-BENI AMEUR

CIADY DES AIN IGLI OULAD SAID COMMUNE SIDI MOUSSA

AVIS D'APPEL D'OFFRES DE PRIX

OUVERT N° :04/2024 01/10/2024 à 12 :00 Heures, il sera procédé dans une séance publique à la salle de réunion de la Commune SIDI MOUSSA à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre sur offre des prix:

OBJET : LOCATION DES BIENS DU SOUK HEBDOMADAIRE SIDI MOUSSA d'un an (à partir de 01/01/2025 à 31/12/2025).

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré et téléchargé à partir du portail des marchés de l'état :

www.Marchés publics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de dix mille dirhams (10.000,00 dhs).

Le prix estimatif est 408080 ,00 dhs(quatre cent huit mille quatre -

vingt dh) par année. Le dossier d'appel d'offre sera constitué de pièces suivantes :

• Soit les envoyer par courrier, recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

• Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 26 du décret n°2-06-388.

légéré à partir du portail des marchés de l'état : www.Marchés publics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de trois mille dirhams (3 000 ,00 dhs).

Le prix estimatif pour faciliter de location hebdomadaire massacre de marche est 17000.00dh (dix-sept mille sept cent dhs)par année

Le dossier d'appel d'offre sera constitué de pièces suivantes :

• Soit les envoyer par courrier, recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

• Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre un récépissé leurs plis dans le bureau du président de la commune SIDI MOUSSA.

- Soit les envoyer par courrier, recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture de ses plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 26 du décret n°2-06-388.

N° 6090/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'INTERIEUR PROVINCE DE EL KELAA DE SRAGHNA CERCLE D'EL KELAA-BENI AMEUR

CIADY DES AIN IGLI OULAD SAID COMMUNE SIDI MOUSSA

AVIS D'APPEL D'OFFRES DE PRIX

OUVERT N° :04/2024 01/10/2024 à 12 :00 Heures, il sera procédé dans une séance publique à la salle de réunion de la Commune SIDI MOUSSA à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre sur offre des prix:

OBJET : LOCATION D'un réservoir d'eau d'une capacité de 25 m3 surleve de 12m sous la cuve au douar oulad tarraf , commune ouled m'sabbel , province kelaa des sraghna.Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marches-publics.gov.ma

L'estimation des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de : Cent trente et un Mille six cent Dirhams TTC (131.600,00 dhs TTC)

Toutes Taxes Comprises. Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Deux Mille six Cent Dirhams (2.600,00 dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions de l'article 27 et 29 du décret n° 2 - 12 -349 du 08 jourmada I 1434 (20 MARS 2013) fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'État ainsi que certaines dispositions relatives à leur gestion et à leur contrôle.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre un récépissé leurs plis dans le bureau du président de la commune SIDI MOUSSA.

- Soit les envoyer par courrier, recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 26 du décret n°2-06-388.

Le dossier d'appel d'offre sera constitué de pièces suivantes :

Le contenu ainsi que la présentation des dossier des concurrents doivent être conformes aux dispositions de l'article 27 et 29 du décret n° 2 - 12 -349 du 08 jourmada I 1434 (20 MARS 2013) fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'État ainsi que certaines dispositions relatives à leur gestion et à leur contrôle.

Les concurrents peuvent :

• Soit déposer contre un récépissé leurs plis dans le bureau du président de la commune rurale de SIDI MOUSSA.

• Soit les envoyer par courrier, recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

• Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 26 du décret n°2-06-388.

N° 6091/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'INTERIEUR PROVINCE D'EL KELAA DESRAGHNA CERCLE EL KELAA-BENI AMEUR

CAIDAT DE AIN IGLI OULAD SAID COMMUNE OULED M'SABEL

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIE

N° 02/2024

Le 23 Septembre 2024 à dix heures (10 h), il sera procédé, dans le bureau du président de la commune ouled m'sabbel, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres de prix pour Construction d'un réservoir d'eau d'une capacité de 25 m3 surleve de 12m sous la cuve au douar oulad tarraf , commune ouled m'sabbel , province kelaa des sraghna.Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse électronique suivante :

www.mtpnet.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 500 ,00 DIRHAMS. (CINQ CENT DHS).

L'estimation du coût des prestations : 28 800,00 DIRHAMS (Vingt Huit Mille Huit Cent Dirhams DHS TTC).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22- 431 du 15 chaabane 1444 (08 Mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent :
- déposer leurs offres par voie électronique dans le site des marchés publics : www.marches-publics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles exigées par l'article 04 du règlement de consultation.

N° 6093/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE LARACHE

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL

N°27/DPETL/Lar 2024

Le 01 OCTOBRE 2024 à 10 H du matin, il sera procédé dans les bureaux de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport et de la Logistique de Larache, place Oued El Malkazine Larache à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres ouvert sur offre de prix pour :

CONTROLE TOPOGRAPHIQUE EXTERIEUR DES TRAVAUX DE REPARATION DES DEGATS DE CRUES SITUÉS AU PK46-900 DE LA RP4403 AU PERIMETRE DU DOUAR MAISRA(PROVINCE DE LARACHE)

Le dossier d'appel d'offres doit également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marches-publics.gov.ma et à partir de l'adresse électronique suivante :

www.mtpnet.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 500 ,00 DIRHAMS. (CINQ CENT DHS).

L'estimation du coût des prestations : 28 800,00 DIRHAMS (Vingt Huit Mille Huit Cent Dirhams DHS TTC).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22- 431 du 15 chaabane 1444 (08 Mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent :
- déposer leurs offres par voie électronique dans le site des marchés publics : www.marches-publics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles exigées par l'article 04 du règlement de consultation.

N° 6093/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE LA
SANTE ET DE LA PRO-
TECTION SOCIALE
DRS SOUSS MASSA
DELEGATION
PROVINCIALE
DE TATA
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT N°
04/2024/DMS/PS/TATA
Le 01/10/2024 à 10h00, il
sera procédé, dans la salle
de réunion de la délégation
de la santé et de la protec-
tion sociale à la Province de
Tata, à l'ouverture des plis
concernant l'appel d'offres
ouvert sur offres de prix re-
latif à :

LA GESTION DES DE-
CHETS MEDICAUX ET
PHARMACEUTIQUES
DES ETABLISSEMENTS
DE SOINS DE SANTE PRI-
MAIRE RELEVANT DE
LA DELEGATION DU MI-
NISTÈRE DE LA SANTE
ET DE LA PROTECTION
SOCIALE A LA PRO-
VINCE DE TATA

Le présent appel d'offre
donnera lieu à la conclu-
sion d'un marché cadre
d'une durée de trois ans.
Le dossier d'appel d'offres
peut être retiré auprès du
Bureau des Marchés à la
Délégation du Ministère de
la Santé et de la protection
sociale à la province de
Tata, il peut également être
Téléchargé à partir du por-
tail des marchés publics :
www.marchespublics.gov.ma

-Le cautionnement provi-
soire est fixé à la somme de
3 400,00DHS (Trois mille
quatre cent Dirhams)

-L'estimation des coûts des
prestations est fixée comme
suit :
Montant Minimum : 99
840,00DHS TTC (Quatre-
vingt-dix-neuf mille huit
cent quarante Dirhams
TTC)
Montant Maximum : 174
720,00DHS TTC (Cent
soixante-quatorze mille
sept cent vingt Dirhams
TTC)

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des dos-
siers des concurrents doi-
vent être conformes aux
dispositions des articles 30
à 32 du décret n°2-22-431
relatif aux marchés publics.
Le dépôt, le retrait des plis
et des offres des concu-
rents doivent être effectués
par voie électronique dans
le portail des marchés pub-
lics <https://www.marchespublics.gov.ma> conformé-
ment aux dispositions
des articles 9 et 30 de l'ar-
rêté n° 1692-23 relatif à la
dématisation des procé-
dures des documents et
des pièces relatives aux
marchés publics.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 2du règlement
de consultation.

N° 6094/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE LA
SANTE ET DE LA PRO-
TECTION SOCIALE
DRS SOUSS-MASSA
DELEGATION
PROVINCIALE DE TATA
Avis d'Appel d'Offres
Ouvert International
N°05/2024/DMS/PS/
TATA

Le 17/10/2024 à 10 :00
heures, il sera procédé,
dans la salle de réunion de

la délégation du ministère
de la santé et de la protec-
tion sociale à la Provincial
de TATA, à l'ouverture des
plats relatifs à l'appel d'of-
fres ouvert sur offres de
prix ayant pour « Fourni-
ture et installation du ma-
tériel médico-technique
pour anesthésie - soins in-
tensifs destiné aux centres
de santé relevant de la dé-
légalation provinciale du mi-
nistère de la santé et de la
protection sociale à TATA ».

Le dossier d'appel d'offres
peut être téléchargé à partir
du Portail Marocain des
Marchés Publics : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des
prestations est fixée à la
somme de : Deux Millions
Cent Vingt Mille Cinq Cent
Vingt Dirhams (2 120
520,00 DH TTC).

Le cautionnement provi-
soire est fixé à la somme de
: Quarante-Deux Mille Di-
rhams (42 000,00DH).

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des dos-
siers des concurrents doi-
vent être conformes aux
dispositions des articles 30
à 32 du décret n°2-22-431
relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent
déposer leurs dossiers par
voie électronique dans le
portail des marchés publics
accessible à l'adresse
www.marchespublics.gov.ma.

Conformément aux
exigences des articles 9 et
30 de l'arrêté du ministre
délégué auprès du ministre
de l'Économie et des Fi-
nances chargé du budget
n° 1692.23 relatif à la déma-
téréalisation des procé-
dures, documents et
papiers liés aux marchés
publics.

Les documents techniques
exigés par le dossier d'ap-
pel d'offres doivent être dé-
posés au bureau de marche
publique à la délégation du
ministère de la santé et de
la protection sociale à la
Provincial de TATA, au plus
tard le jour ouvrable précé-
dant la date d'ouverture
des plis ou remis séance te-
nante au président de la
commission d'ouverture
des plis

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 9 du Règlement
de consultation.

N° 6095/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE LA
SANTE ET DE LA PRO-
TECTION SOCIALE
DRS SOUSS-MASSA
DELEGATION
PROVINCIALE DE TATA
Avis d'Appel d'Offres
Ouvert Simplifié
N°06/2024/DMS/PS/
TATA

Le 18/09/2024 à 10 :00
heures, il sera procédé,
dans la salle de réunion de
la délégation du ministère
de la santé et de la protec-
tion sociale à la Provincial
de TATA, à l'ouverture des
plats relatifs à l'appel d'of-
fres ouvert sur offres de
prix ayant pour « Fourni-
ture et installation du ma-
tériel médico-technique
pour accouchement et petit
chirurgie destinée aux cen-
tres de santé relevant de la
délégation provinciale du
ministère de la santé et de
la protection sociale à
TATA ».

Le dossier d'appel d'offres
peut être téléchargé à partir
du Portail Marocain des
Marchés Publics : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des
prestations est fixée à la
somme de : Six cent quatre
mille huit cent cinquante-
quatre Dirhams (604
854,00DH TTC).

Le cautionnement provi-
soire est fixé à la somme de:
Douze mille Dirhams
(12000,00DH).

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des dos-
siers des concurrents doi-
vent être conformes aux
dispositions des articles 30
à 32 du décret n°2-22-431
relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent
déposer leurs dossiers par
voie électronique dans le
portail des marchés publics
accessible à l'adresse
www.marchespublics.gov.ma.

Conformément aux
exigences des articles 9 et
30 de l'arrêté du ministre
délégué auprès du ministre
de l'Économie et des Fi-
nances chargé du budget
n° 1692.23 relatif à la déma-
téréalisation des procé-
dures, documents et
papiers liés aux marchés
publics.

Les documents techniques
exigés par le dossier d'ap-
pel d'offres doivent être dé-
posés au bureau de marche
publique à la délégation du
ministère de la santé et de
la protection sociale à la
Provincial de TATA, au plus
tard le jour ouvrable précé-
dant la date d'ouverture
des plis ou remis séance te-
nante au président de la
commission d'ouverture
des plis

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 4 du Règlement
de consultation.

N° 6096/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE LA
SANTE ET DE LA PRO-
TECTION SOCIALE
DRS SOUSS-MASSA
DELEGATION
PROVINCIALE DE TATA
Avis d'Appel d'Offres
Ouvert International
N°07/2024/
DMS/PS/TATA

Le 17/10/2024 à 11 :00
heures, il sera procédé,
dans la salle de réunion de
la délégation du ministère
de la santé et de la protec-
tion sociale à la Provincial
de TATA, à l'ouverture des
plats relatifs à l'appel d'of-
fres ouvert sur offres de
prix ayant pour « Fourni-
ture et installation du ma-
tériel médico-technique
pour l'exploration fonc-
tionnelle et surveillance
destinée aux centres de
santé relevant de la déléga-
tion provinciale du ministè-
re de la santé et de la
protection sociale à TATA ».

Le dossier d'appel d'offres
peut être téléchargé à partir
du Portail Marocain des
Marchés Publics : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des
prestations est fixée à la
somme de : Deux millions
deux cent trente-huit mille
Dirhams (2 238 000,00 DH
TTC).

Le cautionnement provi-
soire est fixé à la somme de:
Quarante-quatre mille Di-
rhams (44000,00DH).

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des dos-
siers des concurrents doi-
vent être conformes aux
dispositions des articles 30
à 32 du décret n°2-22-431
relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent
déposer leurs dossiers par
voie électronique dans le
portail des marchés publics
accessible à l'adresse
www.marchespublics.gov.ma.

Conformément aux
exigences des articles 9 et
30 de l'arrêté du ministre
délégué auprès du ministre
de l'Économie et des Fi-
nances chargé du budget
n° 1692.23 relatif à la déma-
téréalisation des procé-
dures, documents et
papiers liés aux marchés
publics.

Les documents techniques
exigés par le dossier d'ap-
pel d'offres doivent être dé-
posés au bureau de marche
publique à la délégation du
ministère de la santé et de
la protection sociale à la
Provincial de TATA, au plus
tard le jour ouvrable précé-
dant la date d'ouverture
des plis ou remis séance te-
nante au président de la
commission d'ouverture
des plis

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 9 du Règlement
de consultation.

N° 6097/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE LA
SANTE ET DE LA PRO-
TECTION SOCIALE
DRS SOUSS-MASSA
DELEGATION
PROVINCIALE DE TATA
Avis d'Appel d'Offres
Ouvert International
N°08/2024/
DMS/PS/TATA

Le 17/10/2024 à 12 :00
heures, il sera procédé,
dans la salle de réunion de
la délégation du ministère
de la santé et de la protec-
tion sociale à la Provincial
de TATA, à l'ouverture des
plats relatifs à l'appel d'of-
fres ouvert sur offres de
prix ayant pour « Fourni-
ture et installation du ma-
tériel médico-technique
Imagerie Médicale desti-
née aux centres de santé re-
levant de la délégation pro-
vinciale du ministère de la
santé et de la protection so-
ciale à TATA ».

Le dossier d'appel d'offres
peut être téléchargé à partir
du Portail Marocain des
Marchés Publics : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des
prestations est fixée à la
somme de : Deux millions
sept cent soixante-quinze
mille huit cent quarante Di-
rhams (2 775 840,00DH
TTC).

Le cautionnement provi-
soire est fixé à la somme de:
Cinquante-cinq mille Di-
rhams (55000,00DH).

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des dos-
siers des concurrents doi-
vent être conformes aux
dispositions des articles 30
à 32 du décret n°2-22-431
relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent
déposer leurs dossiers par
voie électronique dans le
portail des marchés publics
accessible à l'adresse
www.marchespublics.gov.ma.

Conformément aux
exigences des articles 9 et
30 de l'arrêté du ministre
délégué auprès du ministre
de l'Économie et des Fi-
nances chargé du budget
n° 1692.23 relatif à la déma-
téréalisation des procé-
dures, documents et
papiers liés aux marchés
publics.

Les documents techniques
exigés par le dossier d'ap-
pel d'offres doivent être dé-
posés au bureau de marche
publique à la délégation du
ministère de la santé et de
la protection sociale à la
Provincial de TATA, au plus
tard le jour ouvrable précé-
dant la date d'ouverture
des plis ou remis séance te-
nante au président de la
commission d'ouverture
des plis

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 9 du Règlement
de consultation.

N° 6098/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE LA
SANTE ET DE LA PRO-
TECTION SOCIALE
DRS SOUSS-MASSA
DELEGATION
PROVINCIALE DE TATA
Avis d'Appel d'Offres
Ouvert International
N°09/2024/
DMS/PS/TATA

Le 02/10/2024 à 10 :00
heures, il sera procédé,
dans la salle de réunion de
la délégation du ministère
de la santé et de la protec-
tion sociale à la Provincial
de TATA, à l'ouverture des
plats relatifs à l'appel d'of-
fres ouvert sur offres de
prix ayant pour « Fourni-
ture et installation du ma-
tériel médico-technique de
laboratoire destiné aux cen-
tres de santé relevant de la
délégation provinciale du
ministère de la santé et de
la protection sociale à
TATA ».

Le dossier d'appel d'offres
peut être téléchargé à partir
du Portail Marocain des
Marchés Publics : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des
prestations est fixée à la
somme de : Un million sept
cent vingt et un mille qua-
tre Cent Dirhams (1 721
400,00 DH TTC).

Le cautionnement provi-
soire est fixé à la somme de:
Trente-quatre mille Di-
rhams (34000,00DH).

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des dos-
siers des concurrents doi-
vent être conformes aux
dispositions des articles 30
à 32 du décret n°2-22-431
relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent
déposer leurs dossiers par
voie électronique dans le
portail des marchés publics
accessible à l'adresse
www.marchespublics.gov.ma.

Conformément aux
exigences des articles 9 et
30 de l'arrêté du ministre
délégué auprès du ministre
de l'Économie et des Fi-
nances chargé du budget
n° 1692.23 relatif à la déma-
téréalisation des procé-
dures, documents et
papiers liés aux marchés
publics.

Les documents techniques
exigés par le dossier d'ap-
pel d'offres doivent être dé-
posés au bureau de marche
publique à la délégation du
ministère de la santé et de
la protection sociale à la
Provincial de TATA, au plus
tard le jour ouvrable précé-
dant la date d'ouverture
des plis ou remis séance te-
nante au président de la
commission d'ouverture
des plis

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 4 du Règlement
de consultation.

N° 6099/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE LA
SANTE ET DE LA PRO-
TECTION SOCIALE
DRS SOUSS-MASSA
DELEGATION
PROVINCIALE DE TATA
Avis d'Appel d'Offres
Ouvert Simplifié
N°10/2024/DMS/PS/
TATA

Le 18/09/2024 à 11 :00
heures, il sera procédé,
dans la salle de réunion de
la délégation du ministère
de la santé et de la protec-
tion sociale à la Provincial
de TATA, à l'ouverture des
plats relatifs à l'appel d'of-
fres ouvert sur offres de
prix ayant pour « Fourni-
ture et installation du ma-
tériel médico-technique
pour literie - couchage des-
tiné aux centres de santé re-
levant de la délégation pro-
vinciale du ministère de la
santé et de la protection
sociale à TATA ».

Le dossier d'appel d'offres
peut être téléchargé à partir
du Portail Marocain des
Marchés Publics : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des
prestations est fixée à la
somme de : Cinq cent qua-
tre-vingt-quatorze mille
neuf cent soixante Dirhams
(594 960,00 TTC).

Le cautionnement provi-
soire est fixé à la somme de:
Orze mille Dirhams
(11000,00DH).

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des dos-
siers des concurrents doi-
vent être conformes aux
dispositions des articles 30
à 32 du décret n°2-22-431
relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent
déposer leurs dossiers par
voie électronique dans le
portail des marchés publics
accessible à l'adresse
www.marchespublics.gov.ma.

Conformément aux
exigences des articles 9 et
30 de l'arrêté du ministre
délégué auprès du ministre
de l'Économie et des Fi-
nances chargé du budget
n° 1692.23 relatif à la déma-
téréalisation des procé-
dures, documents et
papiers liés aux marchés
publics.

Les documents techniques
exigés par le dossier d'ap-
pel d'offres doivent être dé-
posés au bureau de marche
publique à la délégation du
ministère de la santé et de
la protection sociale à la
Provincial de TATA, au plus
tard le jour ouvrable précé-
dant la date d'ouverture
des plis ou remis séance te-
nante au président de la
commission d'ouverture
des plis

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 4 du Règlement
de consultation.

N° 6100/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE LA
SANTE ET DE LA
PROTECTION SOCIALE
DRS SOUSS-MASSA
DELEGATION
PROVINCIALE DE TATA
 Avis d'Appel d'Offres
 Ouvert Simplifié
 N°11/2024/
 DMSPS/TATA

Le 19/09/2024 à 10 :00 heures, il sera procédé, dans la salle de réunion de la délégation du ministère de la santé et de la protection sociale à la Provincial de TATA, à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix ayant pour « Fourniture et installation du matériel médico-technique destiné aux centres de santé relevant de la délégation provinciale du ministère de la santé et de la protection sociale à TATA (MOBILIER MEDICAL) ». Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du Portail Marocain des Marchés Publics : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations est fixée à la somme de : Cinq cent quatre-vingt-quatorze mille neuf cent soixante Dirhams (890 040,00 TTC).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Onze mille Dirhams (17000,00DH).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 32 du décret n°2-22-431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma. Conformément aux exigences des articles 9 et 30 de l'arrêté du ministre délégué auprès du ministre de l'Économie et des Finances chargé du budget n° 1692.23 relatif à la dématérialisation des procédures, documents et papiers liés aux marchés publics.

Les documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au bureau de marche publique à la délégation du ministère de la santé et de la protection sociale à la Provincial de TATA, au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plus ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plus.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du Règlement de consultation.
N° 6101/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE LA
SANTE ET DE LA
PROTECTION SOCIALE
DRS SOUSS-MASSA
DELEGATION
PROVINCIALE DE TATA
 Avis d'Appel d'Offres
 Ouvert Simplifié

**N°13/2024/
 DMSPS/TATA**

Le 19/09/2024 à 11 :00 heures, il sera procédé, dans la salle de réunion de la délégation du ministère de la santé et de la protection sociale à la Provincial de TATA, à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix ayant pour « Fourniture et installation du matériel médico-technique Petit Matériel : Soins-Examens destinés aux centres de santé relevant de la délégation provinciale du ministère de la santé et de la protection sociale à TATA. Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du Portail Marocain des Marchés Publics : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations est fixée à la somme de : Quatre cent quatre-vingt mille neuf cent douze Dirhams (480 912,00 TTC).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Neuf mille Dirhams (9000,00DH).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 32 du décret n°2-22-431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma. Conformément aux exigences des articles 9 et 30 de l'arrêté du ministre délégué auprès du ministre de l'Économie et des Finances chargé du budget n° 1692.23 relatif à la dématérialisation des procédures, documents et papiers liés aux marchés publics.

Les documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au bureau de marche publique à la délégation du ministère de la santé et de la protection sociale à la Provincial de TATA, au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plus ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plus. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du Règlement de consultation.
N° 6102/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE LA
SANTE ET DE LA
PROTECTION SOCIALE
DRS SOUSS-MASSA
DELEGATION
PROVINCIALE DE TATA
 Avis d'Appel d'Offres
 Ouvert International

N°14/2024/
 DMSPS/TATA
 Le 02/10/2024 à 11 :00 heures, il sera procédé, dans la salle de réunion de la délégation du ministère de la santé et de la protection sociale à la Provincial de TATA, à l'ouverture des

plus relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix ayant pour « Fourniture et installation du matériel médico-technique pour stérilisation/désinfection destiné aux centres de santé relevant de la délégation provinciale du ministère de la santé et de la protection sociale à TATA ».

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du Portail Marocain des Marchés Publics : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations est fixée à la somme de : Un million six cent quatre-vingt-six mille quatre cent quatre-vingt Dirhams (1 686 480,00DH TTC).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Trente-trois mille Dirhams (33000,00DH).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 32 du décret n°2-22-431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma. Conformément aux exigences des articles 9 et 30 de l'arrêté du ministre délégué auprès du ministre de l'Économie et des Finances chargé du budget n° 1692.23 relatif à la dématérialisation des procédures, documents et papiers liés aux marchés publics.

Les documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au bureau de marche publique à la délégation du ministère de la santé et de la protection sociale à la Provincial de TATA, au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plus ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plus. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du Règlement de consultation.
N° 6103/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE
DE L'EQUIPEMENT ET
DE L'EAU
DIRECTION
PROVINCIALE
DE BERKANE
 AVIS D'APPEL
 D'OFFRE OUVERT
 INTERNATIONAL
 N° Ber 24/2024

Le Lundi 30 Septembre 2024 à Dix heures (10h00), il sera procédé, à la salle des réunions de l'annexe de la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport, de la Logistique de Berkane située au 1er étage du Centre d'Immatriculation de Berkane, à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres ouvert international N° 24/2024 sur offres de prix pour :

TRAVAUX DE RECONSTRUCTION DE TROIS OUVRAGES D'ART : UN OUVRAGE D'ART SUR OUED BOU ABDAID AU PK 498-700, UN OUVRAGE D'ART SUR OUED TAGMA AU PK 503-200 ET UN OUVRAGE D'ART SUR OUED BOUROULOU AU PK 524-200 DE LA RN2 DANS LA PROVINCE DE BERKANE

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Treize Millions Six Cents Soixante Mille Neuf Cent Soixante-Huit Dirhams, 00 CTS 13.660.968,00 DH TTC.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Deux Cent Soixante-dix Mille Dirhams (270 000,00 DH).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de la consultation.
N° 6104/PA

ROYAUME DU MAROC
 Ministère
 de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts
DIRECTION DES
RESSOURCES
HUMAINES
 AVIS D'APPEL D'OFFRES
 OUVERT NATIONAL
 SUR OFFRES DE PRIX
 N°12/2024/DRH

Le Mercredi 02 Octobre 2024 à 10h00, il sera procédé, dans la salle de réunion de la Direction des Ressources Humaines Sise à Avenue Hassan II Complexe Dbagh(2ème étage) à Rabat/ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix relatif à l'organisation d'un cycle de formation en transformation digitale et innovation au profit du personnel du Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts- Département de l'Agriculture, à Rabat, Marrakech et Tanger (Lot unique).

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : (270 000,00 dhs TTC), deux cent

soixante-dix mille dirhams TTC.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : (5400,00 dhs), cinq mille quatre cent dirhams.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer par voie électronique sur le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles 5 et 11 du règlement de consultation.
N° 6105/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE
DE L'INTERIEUR
SECRETARIAT
GENERAL
PROVINCE
D'OUARZAZATE
 DIVISION DU BUDGET
 ET MARCHES
 N° /DBM/SM
 AVIS D'APPEL
 D'OFFRES OUVERT
 SIMPLIFIE
 SUR OFFRES DE
 PRINX'24/BG/2024

Le 18/09/2024 à 10h Dix heures, il sera procédé, dans la salle des réunions du secrétariat général de la province d'Ouarzazate, sis à Avenue Mohamed VI, Ouarzazate à l'ouverture des plus relative à l'appel d'offres ouvert simplifié concernant l'ACHAT DE MATERIEL INFORMATIQUE ET LOGICIEL AU PROFIT DE LA PROVINCE D'OUARZAZATE.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics <http://www.marchespublics.gov.ma>.

L'estimation des coûts des prestations établies par le Maître d'ouvrage est fixée à la somme de 538.200,00dhs (cinq cent trente-huit mille deux cent dirhams et zéro Centimes) TTC.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de dix Mille Dirhams (10.000,00 Dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 34 du décret 2-22-431 du 08 Mars l'appel d'offres ouvert 2023 relatif aux marchés publics et du chapitre 4 de l'Arrêté du ministre délégué de l'économie et des finances n° 1692-23 du 4 hijja 1444 (23 juin 2023).

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

LES PROSPECTUS DE TOUS LES ARTICLES DOIVENT ETRE DEPOSES A LA DIVISION DU BUDGET ET MARCHES AU PLUS TARD LE 18/09/2024 A 16H30, OU REMIS SEANCE TENANTE AU PRESIDENT DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de la consultation.
N° 6106/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE
DE L'INTERIEUR
SECRETARIAT
GENERAL
PROVINCE
D'OUARZAZATE
 DIVISION DU BUDGET
 ET MARCHES
 N° /DBM/SM
 AVIS D'APPEL
 D'OFFRES OUVERT
 SIMPLIFIE
 SUR OFFRES DE
 PRINX'25/BG/2024

Le 19 Septembre 2024 à (10 h) Dix heures, il sera procédé, dans la salle des réunions du secrétariat général de la province d'Ouarzazate, sis à Avenue Mohamed VI, Ouarzazate à l'ouverture des plus relative à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres de prix pour l'ACHAT DE MOBILIER ET MATERIEL DE BUREAU AU PROFIT DE LA PROVINCE D'OUARZAZATE.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics <http://www.marchespublics.gov.ma>.

L'estimation des coûts des prestations établies par le Maître d'ouvrage est fixée à la somme de 154.776,00 dhs (Cent Cinquante-Quatre Mille Sept Cent Soixante-Sept Dirhams Et 00 Centimes) TTC.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Trois Mille Dirhams (3.000,00 Dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 34 du décret 2-22-431 du 08 Mars l'appel d'offres ouvert 2023 relatif aux marchés publics et du chapitre 4 de l'Arrêté du ministre délégué de l'économie et des finances n° 1692-23 du 4 hijja 1444 (23 juin 2023).

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

LES PROSPECTUS DE TOUS LES ARTICLES DOIVENT ETRE DEPOSES A LA DIVISION DU BUDGET ET MARCHES AU PLUS TARD LE 18/09/2024 A 16H30, OU REMIS SEANCE TENANTE AU PRESIDENT DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de la consultation.
N° 6107/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE
DE L'INTERIEUR
SECRETARIAT
GENERAL
PROVINCE
D'OUARZAZATE
 DIVISION DU BUDGET
 ET MARCHES
 N° /DBM/SM
 AVIS D'APPEL
 D'OFFRES OUVERT
 SIMPLIFIE
 SUR OFFRES DE
 PRINX'25/BG/2024

En kiosque ou sur le web

Votre soutien, Notre avenir

La presse marocaine aux premiers rangs sur tous les fronts

L'information par les professionnels:
rempart contre l'infoc

Commission de l'entreprise de presse et de la mise à niveau du secteur



© Myriem Khammich

Sport

Walid Regragui : *Tester de nouvelles choses*

Achraf Hakimi : *Les Olympiques apporteront un plus à l'EN*



Les matchs des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations de football (CAN Maroc-2025) nous permettront de "tester de nouvelles choses", tout en gardant la victoire en ligne de mire, a souligné, jeudi à Agadir, le sélectionneur national, Walid Regragui.

Lors de la conférence de presse d'avant match face aux Panthères du

Gabon, devant être disputé vendredi au Grand Stade d'Agadir pour le compte de la 1ère journée des éliminatoires (groupe B), Walid Regragui a indiqué que le Maroc, qualifié d'office en tant que pays hôte, tentera de joindre l'utile à l'agréable : "tester de nouvelles choses" à même de faire progresser l'équipe et permettre davantage de solutions tactiques, tout en visant la victoire "avec l'art et la

manière".

Il a ajouté que les matchs des éliminatoires gardent tout leur enjeu. "Ces matchs, contre des adversaires difficiles, nous offrent l'opportunité de faire face à des styles de jeu différents, a mis en avant l'ex-finaliste de la CAN-2004.

Il a relevé, dans ce contexte, que ces rencontres vont permettre à la sélection nationale de garder le rythme en vue des prochaines échéances, en l'occurrence, les qualifications pour la Coupe du Monde et la CAN qui aura lieu à domicile.

Mettant, jadis, en évidence la fatigue qui avait pesé sur nombre de joueurs à cause de leurs calendriers "très chargés", Walid Regragui a fait savoir que l'état physique des Lions de l'Atlas s'est, désormais, beaucoup amélioré, tout en mettant en avant la nécessité de concrétiser devant les buts.

S'attardant sur les transferts des joueurs, il a relevé que "jouer régulièrement avec son équipe" demeure primordial par rapport au "nom du club".

"Dans mes choix, je prends en considération beaucoup plus l'état de forme des joueurs. L'intérêt de la sélection nationale reste ma priorité", a-t-il clarifié.

Pour sa part, l'ailier droit, Achraf Hakimi, a souligné que les Lions de l'Atlas

se trouvent dans un bon état de forme et d'esprit.

Il a, en outre, mis en avant l'arrivée de nouveaux prodiges dont des héros de l'exploit du bronze des récents JO de Paris.

"Ces joueurs donneront certainement un plus à l'équipe nationale. Ils constituent le présent et l'avenir et leur présence va nous offrir beaucoup de choix techniques et tactiques", a expliqué le joueur du PSG.

Désormais vétéran de la sélection marocaine, Hakimi a relevé qu'il va soutenir ces nouveaux joueurs dans leur intégration aussi bien sur la pelouse que dans les vestiaires.

Le Maroc est logé dans le groupe B, aux côtés du Gabon, de la Centrafrique et du Lesotho.

La phase finale de la CAN (Maroc-2025) aura lieu du 21 décembre 2025 au 18 janvier 2026.

Pour rappel, après le match contre le Gabon, le Onze national affrontera lundi prochain, toujours au Grand stade d'Agadir, la sélection du Lesotho, défaite, jeudi, devant l'équipe nationale de Centrafrique par 3 buts à 1.

Il y a lieu de signaler que l'équipe de Centrafrique a accueilli son adversaire du Lesotho au stade El Abdi à El Jadida.

Avec la participation des sélectionneurs de la CAN 2023

Abidjan accueille le symposium technique de la CAF

Les 12 et 13 septembre 2024, Abidjan, la capitale économique de la Côte d'Ivoire, accueillera les sélectionneurs de la Coupe d'Afrique des Nations CAF pour une rencontre qui promet d'être exceptionnelle, lit-on sur le site officiel de la Confédération africaine de football (cafonline.com)

Ce rendez-vous de deux jours, organisé par la CAF et la Fédération ivoirienne de football (FIF), se déroulera à partir du jeudi 12 septembre 2024. Un point sur l'héritage de cette compétition sera fait par le Président de la CAF, Dr Patrice Motsepe.

Ce séminaire réunira des tacticiens issus de 42 fédérations africaines ainsi que des experts internationaux, y compris des représentants de la FIFA et de l'UEFA, afin d'échanger sur l'impact de la Coupe d'Afrique des Nations CAF, Côte d'Ivoire 2023.

Les entraîneurs, y compris ceux des équipes finalistes telles que la Côte d'Ivoire et le Nigeria, ainsi que des demi-finalistes, l'Afrique du Sud et la République démocratique du Congo, se retrouveront pour échanger sur plusieurs sujets d'actualité avec leurs pairs.

Un programme varié sera proposé lors de la conférence, comprenant des sessions détaillées, des débats et des interventions d'experts prestigieux issus de la communauté footballistique.

Ce symposium technique se penchera sur les moments significatifs du tournoi, en proposant une analyse complète des stratégies qui ont accentué les chefs-d'œuvre de la compétition, ainsi qu'une réflexion sur les perspectives d'avenir du football en Afrique.

Déplacer le Mondial-2030 ?

Vinicius relance le débat sur le racisme en Espagne

L'attaquant brésilien Vinicius Junior a provoqué une levée de boucliers en Espagne, co-organisatrice du Mondial-2030, en suggérant de confier la compétition à un autre pays, en l'absence de progrès dans la lutte contre le racisme dans les stades espagnols.

Interrogé par la chaîne de télévision américaine CNN, la star du Real Madrid, victime à plusieurs reprises d'insultes racistes en Liga, a estimé mardi que des efforts restaient à faire pour changer les mentalités dans la société espagnole.

"D'ici 2030, il y a une grande marge d'évolution possible, alors j'espère que l'Espagne pourra évoluer et comprendre à quel point il est grave d'insulter une personne en raison de la couleur de sa peau", a déclaré l'attaquant de 24 ans.

Mais "si les choses n'évoluent pas d'ici 2030, je pense qu'il faudra changer le lieu" de la Coupe du monde 2030, car "un joueur ne se sent pas à l'aise et en confiance en jouant dans un pays où il peut être victime de racisme", a-t-il poursuivi.

Ces déclarations ont suscité de fortes réactions en Espagne, qui doit organiser le Mondial 2030 aux côtés du Portugal et du Maroc (avec aussi trois matches en Amérique du Sud) - beaucoup jugeant la proposition de Vinicius excessive et les incidents racistes isolés.

"L'Espagne n'est en aucun cas un pays raciste" et "ne mérite pas d'être privée de la Coupe du monde", a ainsi répliqué en conférence de presse le capitaine de la Roja, Dani Carvajal, par ailleurs coéquipier de Vinicius au Real Madrid.

"Je sais ce que Vinicius subit" de la part de certains supporters "mais la Liga s'améliore et des protocoles sont en cours d'élaboration pour que ces énergumènes ne puissent plus participer à des événe-



ments sportifs", a-t-il ajouté.

"Il y a toujours des indésirables" mais "l'Espagne n'est pas raciste, c'est un exemple de coexistence et d'intégration", a abondé le sélectionneur de la Roja, Luis de la Fuente, en assurant que le Mondial 2030 serait un "succès".

Le maire de Madrid José Luis Martínez-Almeida (PP, droite) a quant à lui appelé le Brésilien à "rectifier immédiatement ses déclarations". "Il est profondément injuste (...) de dire que nous sommes une société raciste", a-t-il insisté.

Dans une tribune publiée jeudi, le quotidien Mundo Deportivo a lui jugé que Vinicius était "une nouvelle fois allé trop loin", en soulignant que de nombreux joueurs de couleur évoluaient en Liga et ne faisaient pas l'objet de racisme.

Figure de proue de la lutte contre le racisme dans le football, Vinicius avait notamment fait l'objet d'insultes lors d'un match à Valence en mai 2023. Trois supporters ont été condamnés à huit mois de prison dans cette affaire, à l'origine d'une vague d'indignation internationale inédite.

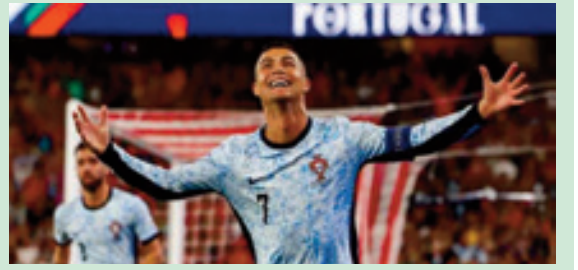
900^{ème} but de Ronaldo

L'équipe du Portugal, emmenée par Cristiano Ronaldo qui a marqué le 900^e but de sa carrière, s'est imposée face à la Croatie (2-1) en Ligue des nations jeudi soir au stade de la Luz à Lisbonne.

La Seleçao a ouvert le score dès la 7^e

minute grâce à un but de Diogo Dalot, qui a aussi marqué contre son camp (41).

Mais la première mi-temps reste marquée par le 900^e but de la carrière de Ronaldo à la 34^e minute de la rencontre.



Ligue des nations

L'Allemagne de Nagelsmann doit reconstruire son milieu de terrain



Un départ prévu, celui de Toni Kroos, un autre un peu plus inattendu, celui du capitaine Ilkay Gündogan, et voilà le sélectionneur de l'Allemagne Julian Nagelsmann, quart-de-finaliste de l'Euro-2024, lancé dans la reconstruction de son milieu de terrain.

Les six matches de la Ligue des nations en septembre, octobre et novembre, contre les Pays-Bas (demi-finalistes de l'Euro-2024), la Bosnie-Herzégovine et la Hongrie, premier adversaire au programme samedi à Düsseldorf (19h45), doivent permettre à Julian Nagelsmann de trouver la bonne formule au milieu, en soutien d'une animation offensive emmenée par Jamal Musiala et Florian Wirtz.

"Quatre joueurs importants se sont arrêtés: Ilkay, Manu, Toni et Thomas. Ce sont quatre joueurs qui avaient un rôle essentiel à l'Euro", a souligné Nagelsmann, en conférence de presse en début de semaine, ajoutant les départs de Manuel Neuer et Thomas Müller à ceux de Gündogan et Kroos.

Si la retraite sportive à 34 ans de Kroos était actée depuis fin mai, à quelques jours de la finale de la Ligue des champions remportée avec le Real Madrid contre le Borussia Dortmund, l'annonce de la retraite internationale de Gündogan, une dizaine de mois plus jeune que le sextuple lauréat de la C1, était un peu plus surprenante.

Charge à d'autres joueurs de prendre le relais, alors que le brassard de capitaine porté par Gündogan depuis septembre 2023, revient désormais à Joshua Kimmich.

Kimmich a certes retrouvé en club sa place au milieu de terrain avec l'arrivée sur le banc du Bayern de Vincent Kompany, mais Nagelsmann souhaite le conserver sur le côté droit de la défense de la Mannschaft, chantier

prioritaire à sa prise de fonction en septembre 2023 et où il semble enfin avoir trouvé de la stabilité.

Dans sa première liste depuis l'élimination (2-1 après prolongation) en quarts de finale de l'Euro-2024 contre l'Espagne, future lauréate du tournoi, le sélectionneur allemand a réaffirmé sa confiance dans le groupe qu'il a construit pour la compétition continentale à domicile, pour affronter la Hongrie samedi et les Pays-Bas trois jours plus tard.

Utilisé comme avant-centre en club et en sélection depuis plusieurs années, Kai Havertz (25 ans) devrait reculer d'un cran pour palier le départ de Gündogan, derrière le nouvel attaquant de West Ham et buteur providentiel de l'Allemagne depuis l'hiver 2022, Niclas Füllkrug (13 buts en 21 sélections).

Le trou laissé par Kroos devant la défense sera important à combler, alors que sa sortie de retraite internationale en février 2024 avait stabilisé une Mannschaft en manque de repères depuis plusieurs années (éliminations dès la phase de groupes des Mondiaux 2018 et 2022, sortie en huitièmes de finale de l'Euro en 2021, et une année 2023 catastrophique).

À 33 ans et après sept saisons du côté de Brighton, Pascal Gross, qui a rejoint cet été le Borussia Dortmund, semble avoir dans l'immédiat le profil idoine afin de relever cette mission périlleuse mais primordiale: permettre à l'Allemagne, quadruple championne du monde et triple championne d'Europe, de retrouver son lustre d'antan à l'été 2026.

La dernière présence de la Mannschaft dans un dernier carré d'un grand tournoi remonte en effet à 2016, deux ans après son dernier triomphe.

Trafic d'influence autour du PSG

Hugues Renson mis en examen

Des billets dans le carré VIP du PSG contre des interventions en vue de décisions favorables de l'administration? L'ancien vice-président macroniste de l'Assemblée Hugues Renson a été mis en examen jeudi à Paris dans un dossier de trafic d'influence autour du club de football de la capitale.

M. Renson, 46 ans, député de Paris de 2017 à 2022, et actuellement secrétaire général d'EDF Hydro selon sa bio personnelle, a été entendu toute la journée jeudi par un juge d'instruction financier parisien, qui l'a également placé sous contrôle judiciaire, selon une source proche du dossier à l'AFP.

"Hugues Renson conteste. Il n'a commis aucun acte illégal dans le cadre de ses missions", a indiqué à l'AFP son avocat Me Mario Stasi.

Selon les éléments de l'enquête dont l'AFP a eu connaissance, M. Renson est mis en cause pour avoir, en tant qu'élu, obtenu des places pour des matches du club, des avantages pour sa famille ou sollicité un emploi au PSG.

En échange, toujours selon cette source, celui qui avait créé un groupe informel de députés amis du PSG serait soupçonné d'avoir utilisé son "influence réelle ou supposée" pour obtenir pour le club déteu par le Qatar "des décisions favorables d'une autorité ou administration publique", s'agissant d'une salle de sport pour une filiale judo du PSG, du centre d'entraînement du club, de visa pour un personnel etc.

Dans cette enquête à tiroirs ouverte à l'été 2021, plusieurs protagonistes, anciens policiers, personnalités du club ou lobbyistes, sont soupçonnés de s'être rendus des services mutuels en échange d'avantages, provenant parfois du PSG, d'autres fois bénéficiant au club.

Depuis septembre 2022, le magistrat instructeur a mis en examen Jean-Marial Ribes, ex-directeur de la communication du club, Malik Nait-Liman, ancien référent supporters du club et ex-policier des services de renseignement, des policiers et le lobbyiste franco-algérien Tayeb Benabderrahmane.

Le nom de M. Renson, ainsi que de celui d'une ex-conseillère (2012-2019) de la cellule sport de l'Elysée, Charlotte Casasoprana, sont apparus dans cette enquête plus récemment, grâce à l'exploitation du téléphone de M. Ribes.

Ils avaient été entendus en audition libre en

mai.

Selon des échanges téléphoniques dont l'AFP a eu connaissance, M. Renson aurait contacté les ministres de l'Intérieur Christophe Castaner, en fonction entre 2018 et 2020, ou Gérald Darmanin (2020-2024), après des demandes de M. Ribes.

Entendu comme témoin en mai, un des ex-collaborateurs de M. Renson à l'Assemblée entre 2017 et 2020 a évalué à "une vingtaine" le nombre de places offertes par le PSG au député au sein du "Carré", le très chic et très prestigieux espace des environ 200 invités de marque du club.

D'après les messages obtenus par les enquêteurs sur le téléphone de M. Renson, le chiffre pourrait atteindre une trentaine entre 2017 et 2021.

"Nasser" Al-Khelaifi, partie civile dans ce dossier et patron qatari du PSG, "écrivait au match", écrit par exemple M. Ribes en avril 2021, deux jours avant un important quart de finale de Ligue des champions à Paris.

Interrogé sur des interventions précises de M. Renson en faveur du club parisien, l'ex-attaché parlementaire a minimisé: "On en a tellement vu passer et fait passer que je n'en ai pas de souvenir précis".

Une autre ex-collaboratrice a elle indiqué fin avril que les invitations "étaient liées à (la) fonction" de M. Renson et n'étaient "pas des cadeaux" mais une démarche "assez fréquente" pour des élus.

Il allait parfois au Parc "avec des amis députés", a-t-elle souligné.

Quid des interventions pour des demandes "privées", par exemple pour l'ex-dircom du PSG? Hugues Renson "est intervenu comme un député envers un administré", a répondu cette ex-collaboratrice.

Le nom de M. Renson apparaît aussi dans l'enquête sur des soupçons de faveur fiscale accordée au club parisien lors du transfert de l'attaquant brésilien Neymar en 2017, traité depuis début 2024 dans une procédure distincte.

La justice se demande si l'ex-vice-président de l'Assemblée nationale a tenté d'obtenir du gouvernement des avantages fiscaux pour le PSG lors du transfert pour 222 millions d'euros (le plus cher de l'histoire) de la superstar dans la capitale.

Selon une source proche du dossier, M. Renson n'a pas été interrogé jeudi sur ce volet de l'enquête.



Comme les humains, les ouistitis se donnent des noms

Donner un nom à ses congénères est considéré comme le marqueur d'une évolution avancée, et n'avait jusqu'ici été observé que chez les humains, des espèces de dauphins, et les éléphants d'Afrique. Mais les ouistitis font aussi partie de ce club très privé, selon une étude publiée jeudi dans la prestigieuse revue Science.

Ces petits primates poussent des cris forts et aigus pour s'attribuer des "étiquettes vocales", ont montré ces recherches menées par une équipe de l'Université hébraïque de Jérusalem.

"Nous sommes très intéressés par le comportement social parce que nous pensons que c'est essentiellement lui qui a fait de nous, humains, des êtres si particuliers par rapport aux autres animaux", a déclaré à l'AFP David Omer, auteur principal de l'étude.

"Nous ne courons pas vite, nous ne volons pas, nous n'excelons dans rien d'autre que dans nos capacités sociales, et tous nos accomplissements sont sociétaux", a-t-il ajouté.

Selon lui, l'ouistiti est idéal pour étudier l'évolution du comportement social et du langage chez les humains, car il présente des caractéristiques similaires. Les ouistitis vivent en petits groupes familiaux monogames de six à huit individus qui élèvent leurs petits en commun. Les chercheurs ont enregistré des conversations entre deux ouistitis séparés par une barrière visuelle, ainsi que des interactions entre ces singes et un système informatique diffusant des enregistrements.

L'analyse de leurs cris a été rendue possible par les progrès réalisés en matière d'apprentissage automatique et de puissance de calcul.

Ils ont découvert que les ouistitis utilisent des cris aigus forts pour s'adresser les uns aux autres. Les primates pouvaient notamment reconnaître si ces appels leur étaient adressés, et ils étaient plus enclins à répondre lorsqu'ils étaient appelés par leur nom.

Les dix ouistitis testés provenaient de trois familles distinctes.



Les chercheurs ont montré que les membres d'un même groupe familial utilisaient des caractéristiques sonores similaires pour des noms différents, un peu comme les dialectes ou les accents chez les humains.

Des ouistitis adultes rejoignant un groupe sans y être directement lié adoptaient les mêmes codes vocaux, ce qui suggère qu'il leur est possible de les apprendre des autres.

Les ouistitis sont des parents relativement éloignés des humains. Le dernier ancêtre commun remonte à environ 35 millions d'années, alors que la séparation entre humains et chimpanzés pourrait avoir eu lieu il y a 5 à 7 millions d'années.

Plutôt qu'à une proximité génétique, David Omer attribue l'acquisition d'étiquettes vocales par les ouistitis à une "évolution convergente", c'est-à-dire à l'idée

qu'ils ont développé des traits similaires en réponse à des défis environnementaux comparables.

Pour les ouistitis, se donner des noms peut avoir été crucial pour maintenir les liens sociaux et la cohésion du groupe dans les forêts tropicales denses d'Amérique du Sud, où la visibilité est souvent limitée.

La question de savoir quand et comment les humains ont commencé à parler fait l'objet de débats, mais jusqu'à récemment, de nombreux scientifiques rejetaient l'idée que les primates puissent offrir des éléments de réponse.

Selon David Omer, cette nouvelle étude porte un nouveau coup à cette position: "Nous pouvons encore apprendre beaucoup des primates non humains sur l'évolution du langage chez les humains", a-t-il dit.

A l'avenir, l'une des pistes de recherche pourrait être d'aller plus loin dans l'utilisation de l'intelligence artificielle, pour mieux décrypter le contenu des conversations des ouistitis.

Recettes

Gâteau de semoule au chocolat



Ingrédients :

3 oeufs
100 g sucre (1/2 tasse)
50 g de noix de coco râpée (1/2 tasse)
1/2 c-à-c de zeste d'orange ou citron
120 ml d'huile végétale (1/2 tasse)
85 g de semoule fine (1/2 tasse)
1 c-à-c de levure chimique
90 g de yaourt grec nature 1/2 tasse (ou lben)
1/2 c-à-c d'extrait de vanille
35 g de cacao (1/3 tasse)
Sirop :
2,5 tasses d'eau
1,5 tasse de sucre
Zeste d'orange
1/2 jus de citron
1 c-à-c d'extrait d'orange

Préparation :

Préparer le sirop :
Verser le sucre et l'eau dans une casserole ainsi que le zeste d'une orange.
Porter à ébullition à feu moyen.
Ajouter 1 c-à-c de jus de citron.
Baisser le feu et laisser mijoter environ 15 minutes. Retirer la casserole du feu et verser l'extrait d'orange.

Laisser refroidir.
Préparer le gâteau de semoule :
Préchauffer le four à 350 F (180 C), beurrer un moule de 20 cm x 20cm.

Dans un saladier, battre les oeufs et le sucre jusqu'à consistance mousseuse.

Ajouter le yaourt, le zeste d'orange, l'huile et l'extrait de vanille.

Incorporer la noix de coco, la semoule, le cacao et la levure jusqu'à consistance lisse.

Verser la préparation dans le moule et cuire 30 à 35 minutes ou jusqu'à ce que la surface soit dorée et la lame de couteau en ressorte sèche.

Retirer le plat du four et piquer à l'aide d'un cure-dent afin de faciliter l'absorption du sirop.

A l'aide d'une louche, verser le sirop sur la surface en plusieurs fois (laisser absorber avant d'arroser une seconde fois).

Parsemer la surface de noix de coco, pistache ou noisettes. Laisser refroidir avant de découper en losange ou en carré.

Plus d'un quart de l'énergie consommée provient de sources propres

Plus d'un quart de l'énergie consommée en Chine provient désormais de sources propres, assure jeudi le gouvernement chinois, au moment où le pays est engagé dans une course à la transition énergétique.

Le géant asiatique, de par son immense population (1,4 milliard d'habitants) et son statut de pays manufacturier avec de nombreuses usines, est le premier émetteur mondial de gaz à effet de serre, qui selon les scientifiques accélèrent le changement climatique.

La Chine s'est engagée à stabiliser ou faire décroître ses émissions d'ici à 2030, puis à atteindre la neutralité carbone d'ici 2060. Elle développe ainsi fortement ses capacités dans les renouvelables.

La part des "énergies propres" dans la consommation totale d'énergie en Chine est passée au cours de la dernière décennie de 15,5% à 26,4%, indique un document publié jeudi par le gouvernement chinois.

Dans le même temps, la capacité éolienne et solaire a été multipliée par dix, selon ce livre blanc dont l'agence de presse Chine nouvelle publie les principaux points.

La Chine construit actuellement pour 180 gigawatts (GW) d'énergie solaire et 159 GW d'énergie éolienne supplémentaires, selon une étude de l'organisme américain Global Energy Monitor (GEM).

D'après l'organisme, ce total de 339 GW "représente 64% de l'énergie

solaire et éolienne" qui est "actuellement en construction" sur la planète, soit près du double du reste du monde combiné.

La Chine est suivie par les Etats-Unis (40 GW), le Brésil (13 GW), le Royaume-Uni (10 GW) et l'Espagne (9 GW), selon le GEM, organisation qui répertorie les projets liés aux combustibles fossiles et aux énergies renouvelables dans le monde.

La Chine s'appuie encore toutefois grandement sur ses centrales au charbon, énergie fossile très polluante, pour répondre à la demande d'électricité en hausse.

Elle peine également à achever une partie de l'énergie renouvelable, celle produite dans les régions éloignées, vers les centres économiques et densément peuplés de l'est.

